ESTIMATES

Solicitor General Canada

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/74-2003
ISBN 0-660-62439-7

104-06484/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Solicitor General Canada

Performance Report

For the
period ending
March 31, 2003

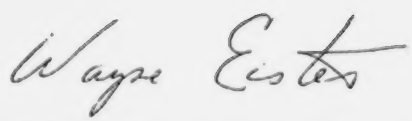

Hon. Wayne Easter, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

Section I: The Minister's Message ---------- 1

Section II: Portfolio/Departmental Overview ---------- 3

A. Portfolio Overview ---------- 3

B. Departmental Overview ---------- 6

Raison d'être ---------- 6

Process for Delivery of Departmental Mandate ---------- 7

Planning Context ---------- 8

Horizontal/Collective Initiatives ---------- 10

Section III: Departmental Performance ---------- 13

Section IV: Consolidated Reporting ---------- 36

Section V: Financial Performance ---------- 42

Section VI: Other Information ---------- 56

Contacts for Further Information ---------- 56

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General ------ 58

Index ---------- 60

Section I: The Minister's Message

The Performance Report for the Department of the Solicitor General for the period ending March 31, 2003, describes the Department's strategic priorities, deployment of resources and the results achieved against its plans for 2002/2003. I was named Solicitor General in October 2002, therefore, this report covers a period during part of which my predecessor, Lawrence MacAulay, was Minister.

The Department is part of the Portfolio of the Solicitor General. As Minister, the Department provides me with portfolio-wide strategic advice and provides leadership and facilitation in support of the Government's public safety and national security agenda.

During the reporting period, the Portfolio of the Solicitor General was comprised of the Department of the Solicitor General, the Royal Canadian Mounted Police, the Canadian Security Intelligence Service, the Correctional Service of Canada, the National Parole Board, and three review bodies. This past April brought about changes to the Portfolio structure, when I assumed additional responsibility for the Canada Firearms Centre.

Public safety remains a major priority of the Government of Canada. The forces of globalization continue to present challenges and opportunities in the areas of public safety and security, law enforcement, and corrections. As Solicitor General, I am responsible for providing national leadership on public safety and security issues, and ensuring a comprehensive, inclusive, Portfolio-wide approach that balances and preserves collective safety and security, individual rights and freedoms, and Canadian sovereignty.

The Government of Canada has introduced legislative measures to counter international terrorism, combat organized criminal activity, reduce both the demand for and supply of drugs, as well as to fight new and emerging forms of crime such as human smuggling and cyber crime. My officials worked with policing partners to evaluate and improve the effectiveness of key components in the specialized police "toolkit", such as the Integrated Proceeds of Crime Initiative, the Anti-Smuggling Initiative and the National DNA Databank. The use of DNA forensic technology in public safety has been extremely successful. We will continue to work with the Department of Justice in advancing amendments to related legislation and consulting public safety partners and Canadians on other possible uses of this tool, such as a Missing Persons Index.

During the reporting period, I announced a number of grass-roots community-based initiatives including projects under the National Crime Prevention Strategy and funding for an Aboriginal healing project. Another noteworthy initiative was the release of an information guide to help victims of crime. Advances were also made in the First Nations Policing Program—or FNPP, as it's commonly known—which is the framework

for negotiating policing agreements between the Government of Canada, the provinces and territories, and First Nations communities. The purpose of the FNPP is to maintain and strengthen public safety through culturally appropriate, effective, and accountable First Nations police services. In July, I announced additional funding of $153 million over the next five years. This investment will provide resources for the renewal and expansion of existing policing agreements, as well as training and support to police governing authorities.

Last March, the Department hosted a national conference on conditional release, featuring national and international experts in the field of corrections, which stimulated debate and increased public awareness. I also launched the Public Safety Portal site, at: http://www.safecanada.ca. The site gives Canadians a single point of access to a range of public safety and security information available from the Government of Canada.

Together with our criminal justice partners, we continued to make major strides to promote and enhance the sharing and integration of information across the criminal justice system. The Department provided funding for the continued development of the Canadian Public Safety Information Network, to enable criminal justice partners to connect and share information electronically across jurisdictions, and legislation was introduced in Parliament to implement a national sex offender registry.

This Departmental Performance Report includes an overview of the Portfolio Agencies and review bodies that report through me to Parliament. Except for CSIS, each Agency prepares a separate annual performance report that is tabled in Parliament. (Next year, the Canadian Firearms Centre will provide a separate report as well.) To provide feedback on this report, please consult the list of departmental contacts on page 56. You can also obtain more information on the Department's Internet site, at: http://www.sgc.gc.ca.

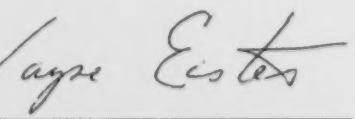

Hon. Wayne Easter, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Section II: Portfolio/Departmental Overview

A. Portfolio Overview

Roles and Responsibilities of the Portfolio of the Solicitor General

The Portfolio of the Solicitor General is responsible within the Government of Canada for policing and law enforcement (including Aboriginal policing), national security, corrections and conditional release.

The Portfolio includes the Department and five Agencies: the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC), the National Parole Board (NPB) and the Canada Firearms Centre (CAFC). There are also three review bodies: the RCMP External Review Committee, the Commission for Public Complaints against the RCMP and the Office of the Correctional Investigator. Together, these organizations have a combined budget of over $3.5 billion and over 35,000 employees. Each Portfolio Agency, with the exception of CSIS, prepares an individual Performance Report outlining their individual accomplishments and key results. For 2002/2003, CAFC's results will be reflected in the Department of Justice's Departmental Performance Report. In future, CAFC will prepare an individual report.

The Department, Portfolio Agencies and Review Bodies each contribute, specifically and collectively, to the public safety and national security agenda as outlined below:

- The **Department** provides policy advice and support to the Solicitor General on all aspects of his mandate that includes providing direction to the Agencies, ensuring accountability to Parliament for the Agencies and national public safety and security leadership.

- The **Royal Canadian Mounted Police** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order and prevent, detect and investigate crime in the provinces, territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology.

- The **Canadian Security Intelligence Service** provides security intelligence to the Government. CSIS collects, analyzes and retains information and intelligence on activities that may be suspected of constituting threats to the security of Canada; reports to and advises the Government in relation to these threats; and provides security assessments.

- The **Correctional Service of Canada** administers sentences of convicted offenders sentenced to imprisonment for two or more years. It also prepares offenders for their return as useful citizens to the community. CSC provides services across the country to offenders within correctional institutions and in the community.

- The **Canada Firearms Centre** (CAFC) was established to develop and oversee the implementation of the Canadian Firearms Program. One of the Centre's primary roles is to develop and administer a firearms registration and licensing system. Other responsibilities include implementation of the service delivery system, the development of regulations, communications, training and implementation of other aspects of the Program.

- The **National Parole Board** is an independent administrative body, which grants, denies and controls the conditional release of inmates from federal penitentiaries and recommends the exercise of the Royal Prerogative of Mercy and the granting of pardons. In addition, NPB exercises the same powers and responsibilities, with the exception of the granting of temporary absences, for provincial inmates in provinces and territories without their own parole boards.

- The **RCMP External Review Committee** reviews certain types of grievances, formal disciplinary, discharge and demotion appeals referred by the RCMP. This Committee, which reports annually to Parliament, is a neutral third party providing an independent and impartial review of cases. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as the Committee sees fit. The findings and recommendations of either the Chairman or the Committee are sent to the parties and to the Commissioner of the RCMP.

- The **Commission for Public Complaints against the RCMP** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process.

- The **Office of the Correctional Investigator** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of the Commissioner, that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of CSC and may initiate an investigation upon receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister or on its own initiative.

SOLICITOR GENERAL PORTFOLIO

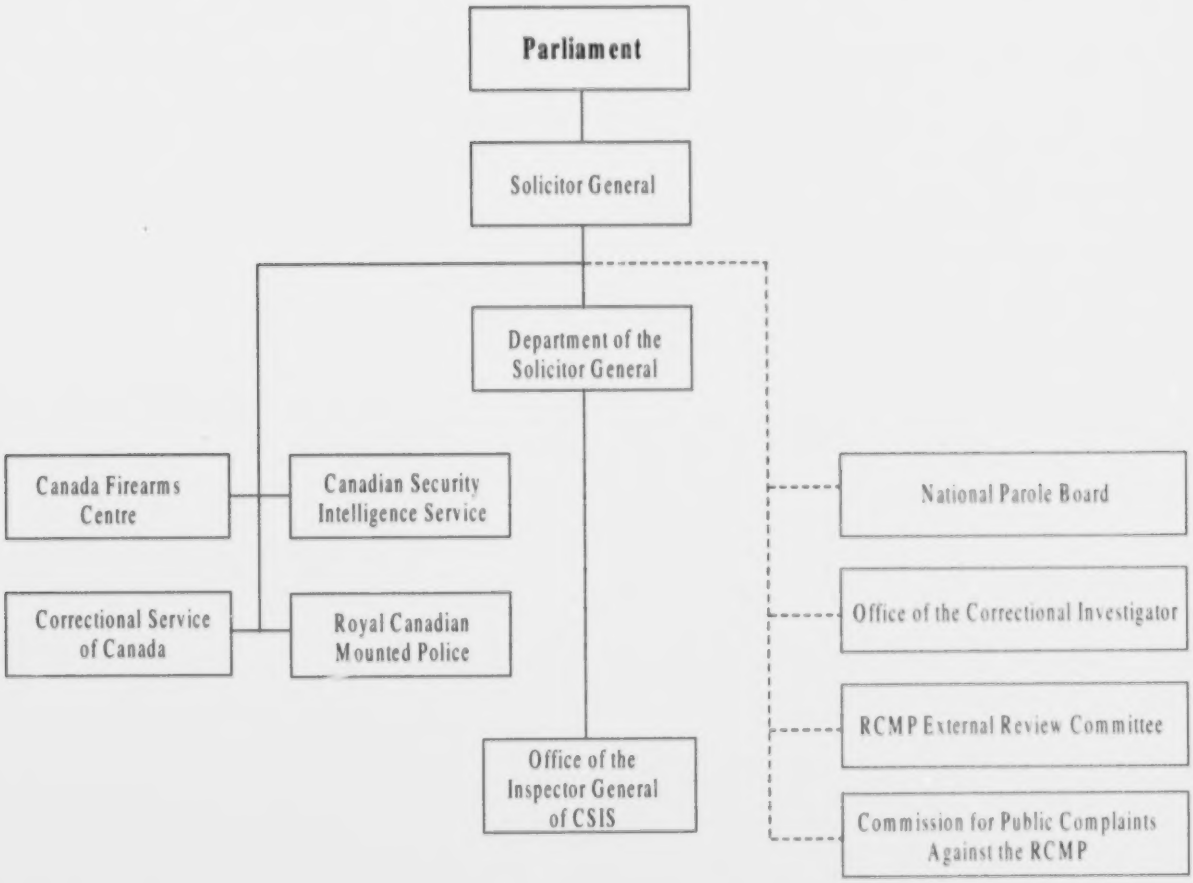

B. Departmental Overview

The primary objective of the Department is to contribute to the public safety of Canadians through the promotion and maintenance of a just, peaceful and safe society.

Raison d'être

The Department's creation in 1966 under the *Government Organization Act* was based on the need to provide stronger support to the Solicitor General in providing effective direction to the Portfolio Agencies. The Department is headed by the Deputy Solicitor General and its roles and responsibilities derive from the Deputy's responsibility to provide advice and support to the Solicitor General on all aspects of his mandate. The Deputy Solicitor General is the principal policy advisor to the Minister.

To this end, the Department advises, supports and assists the Solicitor General in all of his responsibilities which include:

- providing effective direction to the Portfolio Agencies;
- exercising national leadership on public safety and national security issues; and
- answering in Parliament for the Portfolio.

The Department also administers the First Nations Policing Policy and the Integrated Justice Information initiative.

The Portfolio Agencies offer operational expertise through direct service delivery and in doing so exercise direct influence on Canadian communities in the areas of crime prevention, law enforcement, security, corrections and reintegration. The Department exercises influence through the development of portfolio-wide strategic policy advice and by providing leadership, facilitation and coordination from an overall government perspective.

In doing so, the Department provides independent assurance and validation to the Solicitor General on policy and operational issues across the criminal justice sector and within the Portfolio. This eliminates stovepipes and ensures a coherent, coordinated approach and response to public safety and national security.

As noted above, the continuum for public safety and national security initiatives starts with policy development in the Department that leads to implementation and service delivery by our partners in law enforcement, security, corrections and parole. The policy nature of these activities limits the Department's ability to quantify results over the short term as in most instances the results are generational. Accordingly, any quantitative results that may arise from our policy initiatives are captured by the front line organizations as part of their annual performance reporting related to their service delivery. The Department's performance report focuses on the contextual/qualitative aspects of the policy initiatives.

Process for Delivery of Departmental Mandate

The Department is a small, strategic policy focused centre and is funded through annual appropriations for operating expenditures as well as grants and contributions. The operating expenditures are in direct support of the Department's primary role, which is to support the Solicitor General with strategic policy advice in the areas of policing, national security, corrections and parole.

The grants are provided to 14 national voluntary organizations to assist them in maintaining their national structures and cover expenditures necessary to carry out long-term tasks. These organizations work in partnership with the Portfolio through the provision of policy advice, public education activities and community participation.

Contributions in support of policy development are provided to provinces, territories and public and private not-for-profit bodies in support of Portfolio priorities under the following three categories:

- Communication/information exchange projects
- Projects to test innovative approaches for improved and more cost effective program delivery or projects that support cross-sectored and inter-jurisdictional policy and legislative initiatives.
- Research and evaluation projects in support of public policy issues.

Contributions are also used for the implementation of the First Nations Policing Policy through the negotiations, administration, maintenance and evaluation of tripartite agreements for First Nations policing services. The First Nations policing services are culturally appropriate and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities and are cost shared 52% by Canada and 48% by the province/territory.

Planning Context

The Department, as part of the Portfolio of the Solicitor General, operates in a complex and multi-jurisdictional criminal justice environment. In order to effectively respond to shared security needs and evolving pressures on the criminal justice system there is a requirement for extensive partnerships between all levels of government, non-government organizations and with the voluntary sectors.

The Department continues to focus its efforts on social, technological and economic issues that directly impact on the public safety of Canadians, both domestically and internationally. In conjunction with our partners we are continuing to identify and address emerging threats, particularly those posed by domestic and international criminal and terrorist organizations.

The events of September 11th have forever changed the perceptions of public safety and national security for Canadians and their international neighbours and partners. Worldwide events now trigger questions never before discussed. The recent blackout in Ontario and northeastern United States was initially thought by many citizens to be an act of terrorism. This reaction underlies the need for the Department and key partners to continue to demonstrate visible leadership, develop innovative policy and legislative approaches and enhance capacity to respond to the safety and security needs across Canada.

In 2002/2003 the Department, in consultation with the Portfolio Agencies, completed an environmental scan that ranked the top five public safety and national security policy drivers over the next five years. The top issues identified by the Portfolio officials were: globalization; technology; transnational/organized crime and terrorism; demographics; and Aboriginal issues.

Key findings included:

- Public safety and security are now more than ever threatened by military and non-military risks including ethnic and religious conflict, abuse of human rights and dissolution of states. At the same time, national and international governments are challenged by the unprecedented rate of movement of goods, services, people, money and information across borders.

- Organized crime continues to be a threat to public safety and is becoming increasingly sophisticated. It takes on different forms, uses a variety of tools, including new technologies and its activities cross many jurisdictions. As new technologies are developed, new forms of crime surface and are exploited by criminals worldwide. These technologies can be used to shield activities including murder, money laundering, drug trafficking, people smuggling and terrorism.

- Through immigration, Canada is becoming a more ethnically, culturally and religiously diverse country. For example, it is predicted that by 2026 Canada's population growth will be solely due to immigration. This challenges the policing, security and correctional agencies to adapt existing programs, delivery mechanisms and recruitment practices to meet the changing needs of the diverse population.

- Widespread use of technology is challenging traditional boundaries and creating new opportunities for crime and terrorism. Today criminals and terrorists can take advantage of rapidly evolving technologies to operate in "cyber safe havens". Canadian laws and policies have to be carefully reviewed to ensure that they continue to reflect the reality of modern technology.

- Within the criminal justice and security environment, there is a need for secure, timely and efficient sharing of information to strengthen Canada's capacity to respond to emerging threats and to strengthen decision making across all sectors. Difficulties in sharing information such as differing information, cultures, lack of interoperability and sensitivity of the information are currently being examined to facilitate timely exchange. The ability of governments to properly manage the use, retention, collection and disclosure of personal information is also a growing concern.

- An ageing population presents both internal and external challenges to the Department. Internally, the Department has to ensure its human resource planning is focused on recruiting and retaining employees with the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate given the projected attrition rates in the Public Service in general. Externally, public safety policies, programs and practices have to be flexible enough to respond to the needs of an older population. For instance, one of the most prevalent types of crime perpetrated against the elderly is fraudulent telemarketing. This requires specialized law enforcement support to deal effectively with the victims as well as tackle the root causes of these crimes. The ageing population is also beginning to be reflected in the offender population leading to more specialized requirements for health care and security in correctional facilities.

- The disproportionate involvement of Aboriginal persons in the criminal justice system has been recognized for some time. Currently, Aboriginal people represent about 2% of the Canadian adult population but account for approximately 15% of federal offenders. In response, the Government has committed to work on closing the gap in life opportunities between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians in the 2002 Speech from the Throne.

For more detailed information on the environmental scan please refer to the Department's web site (http://www.sgc.gc.ca).

Horizontal/Collective Initiatives

The Department continues to support the spirit and intent of the Social Union Framework Agreement (SUFA) that was intended to create a climate favouring increased inter-governmental cooperation and citizen engagement regarding major social policy initiatives. In the criminal justice area, the principles of SUFA are much in evidence, as Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) relationships increasingly emphasize and pursue joint performance reporting and priority-setting and increased information sharing. Numerous F/P/T working groups and committees are engaged in seeking solutions for common problems in corrections, law enforcement, counter-terrorism, criminal procedures and crime prevention. These groups provide crucial multi-jurisdictional linkages, which increase the ability of governments to deal with complex issues such as sharing criminal justice information from one part of the system to another.

Enhancing collaborative relationships with its partners remains a priority for the Department. Partners include the Portfolio Agencies, other federal departments, provinces and territories, and other national and international organizations, including Canada's voluntary sector – in order to advance the Government's public safety agenda. To this end, the following identifies some examples of initiatives currently underway with the key partners in support of public safety.

This year, additional details on *selected* horizontal initiatives can be found on the Treasury Board Secretariat (TBS) Horizontal Results web site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_e.asp

In future, information on significant horizontal initiatives will be reflected on this TBS site.

Collective Initiative	List of Partners	DPR Page Reference
Measures to Combat Organized Crime Initiative	RCMP, Correctional Service of Canada, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Environment Canada, CSIS, the Mohawks of Akwesasne & provinces/territories	17-20
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention	Department of Justice, RCMP, First Nations & voluntary sector	17-20
National Drug Strategy	RCMP, Correctional Service of Canada, National Parole Board, Health Canada, provinces/territories, Organization of American States and the voluntary sector	17-20

Collective Initiative	List of Partners	DPR Page Reference
Integrated Proceeds of Crime	RCMP, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, & Public Works and Government Services Canada	17-20
Aboriginal Community Corrections Initiative	Correctional Service of Canada, Department of Justice, Indian Affairs and Northern Development & Aboriginal Healing Foundation	21-23
Lawful Access	RCMP, CSIS, National Defence, Industry Canada, Department of Justice, police associations and services, and the private sector	13-16
National Counter-Terrorism Response Capability	National Defence, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Food Inspection Agency, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Department of Justice, Foreign Affairs and International Trade, Environment Canada, CSIS, RCMP, Department of Finance, Privy Council Office, provinces/territories, first responders, Australian Attorney General & United Kingdom Home Office, U.S. Department of Justice, U.S. Department of Defense and U.S. Department of State	13-16
Integrated Justice Information (IJI)	Canada Customs and Revenue Agency, Canadian Centre for Justice Statistics, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Department of Justice, National Parole Board, Treasury Board Secretariat, RCMP & provinces/territories.	27-30

STRATEGIC OUTCOMES AND PRIORITIES IDENTIFIED IN THE 2002/2003 REPORT ON PLANS & PRIORITIES

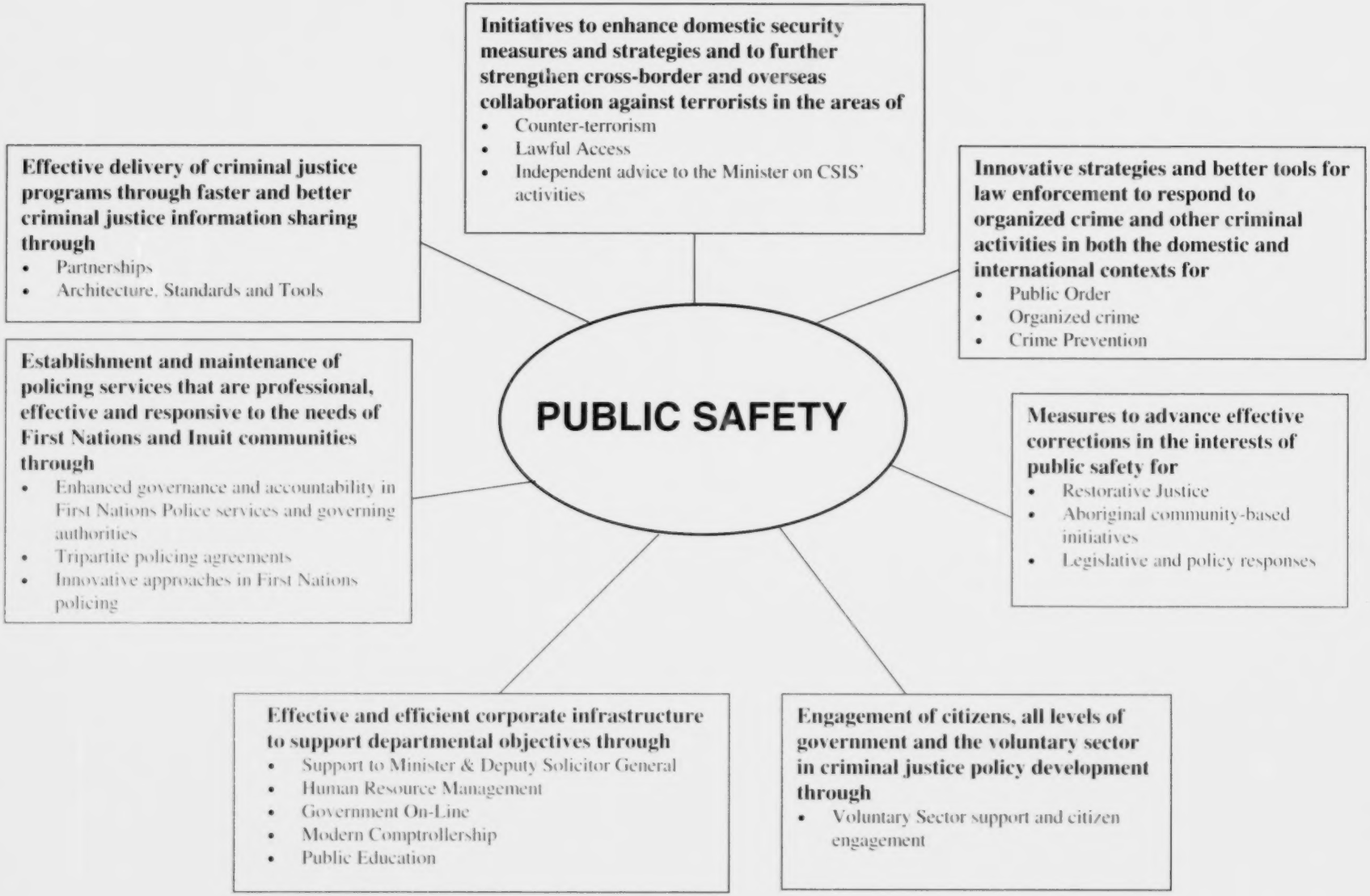

Section III: Departmental Performance

Strategic Outcome

Initiatives to enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists

Planned Spending	Actual Expenditures
$4,883.1K	$3,714.2K

Countering the threat of terrorism is a key priority in maintaining Canada's national security and protecting the safety, security and economic well-being of Canadians. The Department is responsible for the National Counter-Terrorism Plan (NCTP) that is Canada's primary mechanism for providing a coordinated policy and operational response to a domestic terrorist incident. The Department supports the Solicitor General in his lead role in counter-terrorism by ensuring that the plan reflects current roles and responsibilities and that it is in keeping with the threat environment.

In support of the NCTP, the Department developed the Operational Readiness Program. The program consists of training activities such as exercises, seminars and workshops designed to promote awareness among first responders and provincial and federal officers of the national counter-terrorism arrangements.

Today, wireline providers are joined in the communications market by a variety of wireless providers and a large number of Internet service providers, resulting in a complex and challenging environment in which law enforcement and national security agencies must carry out their investigations.

Lawful access is an essential component in law enforcement and national security investigations and when employed in criminal investigations, lawful interceptions result in a conviction rate in excess of 90%. The Department therefore continues to work with law enforcement and national security agencies to prioritize and leverage limited resources, as well as work with government partners to ensure that Canada's legislative framework continues to support lawful access while upholding fundamental rights such as privacy.

Key Partners

As national security involves many levels of government, the Department works closely with local, regional, national and international organizations in order to effectively respond to emerging threats.

With respect to counter-terrorism, the Department works with both domestic and international partners including:
Domestic: Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, RCMP, Canadian Security Intelligence Service, Health Canada, National Defence, Transport Canada, FINTRAC, Industry Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Food Inspection Agency, Citizenship and Immigration Canada, Foreign Affairs and International Trade, Canada Customs and Revenue Agency, Environment Canada, Finance, Department of Justice, Privy Council Office, provinces/territories and first responders.
International: U.S. Department of State, U.S. Department of Defense, U.S. Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, Office of the Australian Attorney General and United Kingdom Home Office.

To ensure there is a sound legislative framework and to address mounting technical challenges to the lawful interception of communications, the Department has developed strong partnerships with key stakeholders including: the RCMP; CSIS, National Defence; Department of Justice; Industry Canada; Competition Bureau; Ontario Provincial Police; Sûreté du Québec; various municipal police forces (including Toronto, Calgary, Edmonton, Peel and Vancouver); Canadian Association of Chiefs of Police; and the private sector (Canadian Association of Internet Providers; Canadian Cable Television Association; Canadian Wireless Telecommunications Association and Information Technology Association of Canada).

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Work with key partners to promote and implement measures to prevent, defeat and deter terrorism, including curbing terrorist financing.
- Build and strengthen bilateral counter-terrorism relationship with the United States.
- Strengthen joint training initiatives to counter threat of chemical, biological and nuclear terrorism.
- Maintain and update the National Counter-Terrorism Plan.
- Strengthen operational readiness and awareness of national counter-terrorism arrangements.
- Coordinate implementation of an action plan to design and deploy technical solutions in support of the lawful intercept of communications.
- Review legislative framework to ensure laws keep pace with technology.
- Provide advice to the Minister on proposals and recommendations submitted by CSIS.

Progress to date

The Department is currently engaged in a review of the NCTP, as per its mandate, to ensure that Canada's response to a domestic counter-terrorism incident meets, as effectively as possible, threats to our national security. Within the purview of this review,

the Department is examining the potential linkages of other federal departments' crisis and consequence management plans with the goal of increasing federal coordination. In addition, links to provinces' and territories' counter-terrorism arrangements are being considered. Enhanced coordination at all levels will ultimately benefit first responders. Further efforts to enhance coordination include regular consultations with the provinces/ territories. This has resulted in the Department establishing the Federal/Provincial/Territorial Counter-Terrorism Working Group, which looks at areas of mutual interest concerning counter-terrorism training and exercises.

In pursuit of implementing measures to prevent, defeat and deter terrorism, the Department is engaged in numerous international bodies in cooperation with other relevant departments and agencies such as AUSCANUKUS, the G8 Roma Group, the Financial Action Task Force and the Organization of American States Counter-Terrorism Policy Experts, known as CICTE. Much of the focus of the current work is on developing and implementing measures to curb terrorist financing.

The Department has been actively engaged in listing terrorist entities. As of March 31, 2003, results include 19 entities having been listed under the *Criminal Code*, while under the UN regulations 370 entities having been listed. For those listed, more than $340,000 in assets has been frozen in Canada.

In 2002/2003, the Department was heavily involved in the preparations for the May 2003 TOPOFF 2 Exercise. This was a U.S.-led counter-terrorism exercise involving participation by both Canadian and American top senior officials. TOPOFF 2 supports Canada's commitment to the Smart Border Declaration and its 30-Point Action Plan as well as the Canada-U.S. Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Guidelines. These guidelines were signed in May 1999 to promote more frequent cross-border counter-terrorism training activities with the U.S.

The Department works on a number of lawful access initiatives designed to maintain the safety and security of Canadians:

- Enhanced collaboration amongst law enforcement and national security agencies has yielded new investigative tools and capabilities. Many of the solutions developed have been provided to municipal and provincial police services.
- Portfolio officials continue to work with the Department of Justice and Industry Canada to make sure Canada's laws keep pace with rapidly evolving technologies. As a key component of this review, consultations were launched in August 2002. A consultation paper, which sets out a number of legislative proposals, was published to provide a focus for discussion.
- The Department participates in bilateral and multilateral fora, such as Federal/Provincial/Territorial working groups and the G8 to enhance joint action against high-tech crime and to facilitate assistance in transborder investigations.

With respect to critical infrastructure protection, the Department plays a coordination role on behalf of the Portfolio in working with the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP) as well as other infrastructure departments and agencies. During 2002/2003, the Department was involved in negotiating a protocol for Portfolio Agencies and OCIPEP to respond to cyber incidents. As well, the Department represented criminal and national security issues in the ongoing development of OCIPEP's National Critical Infrastructure Assurance Program. The Department was actively engaged in the development of the G8 Principles for Protecting Critical Information Infrastructure.

With respect to the provision of advice to the Minister on proposals and recommendations submitted by CSIS, the Office of the Inspector General of CSIS, which forms part of the Department, is a statutory review body that supports the Solicitor General in relation to his responsibilities for CSIS. The role of the Inspector General is to monitor the Service's compliance with its operational policies, to review its operational activities and to provide reports to the Solicitor General. This includes a yearly certificate attesting to the Inspector General's satisfaction with CSIS' Annual Report and compliance with the *Canadian Security Intelligence Service Act* and Ministerial Directions.

Strategic Outcome

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts

Planned Spending	Actual Expenditures
$5,505.8K	$5,311.2K

The unrestricted cross-border movement of people, goods, services, capital, information and communications continues to challenge public safety and security systems. The increasingly sophisticated nature of crime requires a comprehensive and strategic approach to improve the capacity, coordination and collaboration of law enforcement and security agencies across Canada and with international partners.

The annual Canada-U.S. Cross Border Forum led by the Solicitor General and the U.S. Attorney General continues to support and facilitate broad Canada-U.S. efforts to secure the border through initiatives such as the Smart Border Declaration and its 30 Point Action Plan. The Forum addresses obstacles to effective border enforcement, through joint targeting of criminal activity, policy and statutory revisions.

The Government has committed to take aggressive steps to combat organized crime including taking the profit out of crime. The priority areas, endorsed by the Federal/Provincial/Territorial Ministers responsible for Justice, include illegal drugs, outlaw motorcycle gangs, economic crime, money laundering, high-tech crimes and crimes on the Internet, illegal migration and trafficking in human beings, corruption and street gangs.

Key Partners

The Department works with the RCMP and CSIS, Foreign Affairs and International Trade, Department of Justice, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Health Canada, Citizenship and Immigration Canada, Statistics Canada, FINTRAC, Public Works and Government Services Canada as well as provincial/territorial and municipal governments, and provincial/municipal police forces and voluntary organizations including the Canadian Association of Chiefs of Police and the Canadian Police Association. The Department also chairs the federal Assistant Deputy Minister Committee on Public Safety.

In addition, the Department has been instrumental in establishing mechanisms to strengthen partnerships and enhance coordination and collaboration in the area of organized crime through the Canada-U.S. Cross-Border Forum, the National Coordinating Committee on Organized Crime, and the Federal/Provincial/Territorial Deputy Ministers Steering Committee on Organized Crime.

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Implement with key partners, the government-wide framework to govern security related compensation for Prime Minister and Minister-led international meetings.
- Work with partners to ensure that the G-8 summit is both secure and successful.
- Undertake research, evaluation and consultation activities aimed at increasing overall knowledge and understanding of the nature, scope and impact of organized crime.
- Work with the United States to enhance joint action on cross-border crimes through the Canada-United States Cross-Border Forum.
- Participate on multilateral initiatives to evaluate drug control efforts within the hemisphere.
- Work with national partners in support of the Canada's Drug Strategy.
- Develop evaluation frameworks for the Integrated Proceeds of Crime Initiative and the Anti-Smuggling Initiative.
- Support crime prevention initiatives in the areas of policing and corrections.

Progress to date

Under the Government's "Measures to Combat Organized Crime Initiative" and the "Tobacco Control Strategy" the Department provided funding to the Akwesasne Mohawk Police to enable them to participate in joint investigative activities with the RCMP and other law enforcement agencies to stem the conduct of illegal activities in and around the region of Akwesasne. As a result, this initiative has provided opportunities for law enforcement officers to share information that will in turn inform future policy development.

A number of research and policy initiatives in support of the organized crime initiative have also been undertaken. For example, the Department supported the development of a national data collection regime on organized crime in partnership with the Canadian Centre for Justice Statistics. This increased knowledge and understanding of organized crime issues will be used to enhance future policy development and inform Canadians on the scope of the problem within Canada.

As part of the Government's Public Security and Anti-Terrorism initiative, the Department with the RCMP implemented a First Nations policing initiative to combat organized crime and border-related criminal activities. The funding provided allows for the participation of selected police officers from First Nations police services from Quebec and Ontario in RCMP-led, multi-agency task forces. This results in increased capacity in participating police services in conducting specialized criminal investigations and enhanced partnerships and information sharing among law enforcement agencies. This past year focused on working with the partners to develop and establish the necessary infrastructure required for the successful implementation of the initiative.

Canada plays a leadership role in the Organization of American States' (OAS) Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD). CICAD's primary objective is to develop multilateral initiatives to eliminate the illicit traffic in and abuse of drugs. In November 2003, Canada will host the CICAD meeting in Montreal, and is expected to assume the Chairmanship of this group. As the Chair, Canada will be provided with the opportunity to increase Canadian influence and visibility within the Organization of American States, guide the direction of the Commission in a manner consistent with Canadian policies, objectives, and values, and improve bilateral law enforcement cooperation with the countries in the region.

The Department, along with key federal partners, is responsible for the application of the government-wide *Summit Security Framework Policy* to govern the security related compensation to cities and provinces hosting designated Prime Minister and Minister-led international meetings. With the holding of the G8 presidency in 2002, Canada was under scrutiny to demonstrate its international leadership and participation in countering trans-national criminal activity and terrorism. The Summit took place in a peaceful manner and provided a unique opportunity to the Government to advance its international priorities.

The *Summit Security Framework* has been successfully applied to a number of recent designated meetings including the Organization of American States, the Summit of the Americas, the G20 and the G8. The *Framework* provided the foundation for appropriate compensation to all parties and productive relationships. Lessons learned from these events have allowed the Department to make modifications to the *Framework* to ensure greater consistency in its application and to provide greater clarification with respect to the definition of extraordinary, reasonable and justifiable costs and the basis upon which reimbursement will be considered.

Evaluation frameworks were developed and reviews conducted, of both the Integrated Proceeds of Crime Initiative and the Anti-Smuggling Initiative in conjunction with the operational partners: the RCMP, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, and Public Works and Government Services Canada. The results of these evaluations will inform the ongoing management of the programs and contribute significantly to improved governance. This will ensure that the programs maximize resources, and use them strategically as key tools in the fight against organized crime.

The Department has worked to ensure that the Portfolio's efforts to address the illicit drug problem are strategic and coordinated, and are complimentary to the objectives of other government departments participating in Canada's drug strategy. To this end, the Department coordinates and chairs both a Portfolio working group and an ADM level committee to facilitate information sharing and improve cohesion among the Portfolio's drug control initiatives. The Department has also been a core participant in the Health Canada-led drug strategy committee to facilitate information sharing and coordination of horizontal initiatives in support of Canada's national drug strategy.

The safety, health and well being of our children and youth are a priority as stated in the 2001 Speech from the Throne. In order to address the Government's objectives, the Department undertook research activities on youth-related issues such as youth involvement in gangs and auto theft. Projects funded included a Canadian Police Survey on Youth Gangs and an initiative that involved interviews with young offenders involved in auto theft. In addition, the Department partnered with police organizations and the RCMP on a number of initiatives involving information sharing, policy development, and community-based work such as the development of a vision paper on the Police Role in Crime Prevention. The information gathered through these various projects will inform policy development and assist in establishing linkages between criminal activities such as auto theft and organized crime.

Strategic Outcome

Measures to advance effective corrections in the interests of public safety

Planned Spending	**Actual Expenditures**
$4,350.2K	$4,352.6K

Effective corrections means distinguishing between those offenders who need to be separated from society, and those who could be better managed in the community. It is an integrated set of initiatives designed to promote public safety by providing offenders with the best opportunities of becoming law-abiding citizens. In support of this initiative, the Department continues to focus on three primary areas: restorative justice, Aboriginal community-based initiatives and legislative and policy response.

Restorative justice encourages the participation of victims, offenders and the community affected by a crime in finding solutions to achieve accountability and reconciliation. Among the potential benefits of restorative justice are: increased victim satisfaction, improved risk management, more effective corrections, greater community involvement, and, more effective crime prevention. The Department has made efforts in partnership with the Department of Justice and provincial/territorial governments to further the refinement and application of restorative justice principles for Canada based on the U.N. Basic Principles for the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters.

The need for alternative justice strategies is particularly acute for Aboriginal offenders. Currently, Aboriginal communities lack programs, as well as social and professional services to manage selected offenders safely in the community. This is a contributing factor to high incarceration rates for Aboriginal people.

Testing and evaluation of community healing models of Aboriginal offender treatment will enhance the development of appropriate models of community corrections and healing. Community strategies tested by the Department have demonstrated a cost-effective, culturally appropriate and efficient way of addressing the needs of Aboriginal victims, offenders and families. These efforts contribute to personal well-being as well as community safety.

The development of legislative and policy responses is essential to ensure a continued robust and sound framework for corrections and criminal justice. An effective correctional system that is based on a strong legislative and policy platform contributes to the safety of Canadians by providing secure correctional institutions and supporting the safe reintegration of offenders following their release to the community.

Key Partners

For Effective Corrections, the key partners include the Department of Justice, the Correctional Service of Canada, the RCMP, the National Parole Board, the Department of Foreign Affairs and International Trade as well as several departments and ministries of provincial/territorial governments. The voluntary sector and community-based organizations, including advocates for victims, and individual Canadians with an interest in corrections and criminal justice play an important role in informing policy. Examples are the Church Council on Justice and Corrections http://www.ccjc.ca/, the Canadian Criminal Justice Association http://www.ccja-acjp.ca/ and Conflict Resolution Network Canada http://www.nicr.ca/.

Aboriginal communities and organizations also play pivotal roles as non-government partners. Some of these include the Aboriginal Healing Foundation http://www.ahf.ca/, Native Counselling Services of Alberta http://www.ncsa.ca, as well as various Friendship Centres across the country http://www.nafc-aboriginal.com/.

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Support the implementation and evaluation of pilot projects designed to test the application of restorative justice principles.
- Continue to support the establishment of "U.N. Basic Principles for the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters".
- Work with communities, Aboriginal organizations, other government departments and other levels of government to test and evaluate Aboriginal community-based initiatives.
- Review and modernize correctional legislation.
- Consult on key areas of policy development to ensure that policy and legislation are responsive to the needs of Canadians.

Progress to date

In the summer and fall of 2002, a national electronic dialogue group, conducted under the auspices of the Conflict Resolution Network Canada, promoted discussion on the implementation of the *United Nations Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters*. This dialogue resulted in policymakers being able to identify a full range of issues related to the domestic application of the *U.N. Basic Principles* from various stakeholders. These principles can be used across Canada to assist in developing innovative programs and informed policies. This project was funded through the Voluntary Sector Initiative. Information on the consultation and the Principles can be found at the following web site: http://www.restorativejustice.ca

The Department continued to support innovative projects designed to demonstrate the impacts of restorative processes. For example, the Collaborative Justice Project (CJP), an initiative of the Church Council on Justice and Corrections, seeks to demonstrate how a

restorative approach in cases of serious crime can deliver more satisfying justice to victims, the accused and the community. The project has received support from the Ottawa Crown Attorney's office, Justice Canada, Correctional Service of Canada, Solicitor General Canada, the National Crime Prevention Centre, the Ministry of Correctional Services of Ontario, the Ontario Trillium Foundation, and the Youth Justice Renewal Initiative. The results of the Department's evaluation have shown positive results for victims and offenders who participated in the program. Participants felt the offender was held adequately accountable, were satisfied with the process and support provided by the CJP, and felt that they were treated fairly. Progress reports on the project can be found at: http://www.ccjc.ca/news/collaberative.cfm .

The capacity of Aboriginal people to assume greater responsibility for corrections and healing processes was enhanced through the provision of targeted information to Aboriginal communities and support for learning opportunities for community workers. This was accomplished in part through the release of two new publications in the Aboriginal Peoples Collection, - "Mapping the Healing Journey – the Final Report of a First Nation Research Project on Healing in Canadian Aboriginal Communities" and "Choices and Consequences - Offenders as a Resource for Crime Prevention". Both of these publications are available on the Department's website at http://www.sgc.gc.ca.

Aboriginal people continued to be consulted on a range of policy initiatives including community worker burnout and community mobilization from a traditional perspective. Information gained on these issues informed and led to the creation of pilot projects in communities as well as information packages available to front line community workers and funding agencies.

Lessons learned from Aboriginal community corrections and healing approaches offer valuable insights into alternatives that non-Aboriginal groups and organizations may choose to promote for their own communities. Aboriginal communities that have developed mature healing processes have shown some positive results. For example, Hollow Water First Nation has worked with 108 victimizers between 1987 and 2000. Of these, only 2 have been convicted of further crimes. Similarly, in Mnjikaning First Nation, none of the 44 people who have abused and gone through the community process since 1995 have committed new crimes. Although these statistics are impressive, it should be noted that most community corrections and healing initiatives are exploratory in nature and have not had the opportunity to develop to the point of producing reliable statistics.

During the reporting period, reviews of the *Corrections and Conditional Release Act* (*CCRA*) and *Transfer of Offenders Act* (*TOA*) concluded and legislation was drafted and tabled to amend both the *CCRA* (Bill C-40), the *TOA* (Bill C-33) and to establish a National Sex Offender Information Registry (Bill C-23). This registry will include information on anyone convicted of specific sexual offences across Canada. In addition, specific policy options were developed and explored in relation to the role of victims, crime prevention and international corrections issues.

Strategic Outcome

Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities

Planned Spending	**Actual Expenditures**
$74,276.2K	$72,508.4K

The First Nations Policing Policy and Program (FNPP) was approved in 1991 as the framework for the negotiation of First Nations and Inuit policing arrangements between the federal government, provincial/territorial governments and First Nations and Inuit communities. Policing agreements are cost shared 52% by Canada and 48% by the province/territory.

By improving community stability, public order and public security, the FNPP provides a stable and effective platform for the achievement of other federal investments intended to improve the quality of life in communities. Safety and stability enable First Nations to focus on making progress in other areas, and are prerequisites for professionals (e.g., social workers, teachers, nurses) and businesses to locate and remain in First Nations communities. It also provides meaningful employment opportunities for police officers and civilian staff and enhanced community support for other elements of the justice system.

In order to achieve its main objective of helping to improve social order, public security and personal safety within First Nations communities, the FNPP establishes and funds police services that are professional, effective and responsive to the needs of the First Nations and Inuit communities they serve. As such, federal and provincial governments are pursuing three key objectives, namely:

- To ensure that First Nations people have access to policing services that are responsive to their needs and that meet acceptable standards with respect to the quality and level of service;
- To support First Nations communities to establish structures for the management, administration and accountability of their police services; and
- To implement and administer the FNPP in partnership with First Nations communities.

There are two main models for service delivery. The first is a community-administered program that usually employs Aboriginal police officers from the area. These police services, referred to as self-administered, are directly accountable to the community. The second model is dedicated, on-site community-based policing, usually by the RCMP.

It is important to note that in May 2003 the program received much needed additional funding for 2003/2004 and beyond for a total infusion of $153M over the next five years.

Key Partners

The Department partners with the following wide range of stakeholders to maximize access to First Nations policing arrangements and to strengthen governance and accountability: First Nations police; First Nations Chiefs of Police Association (http://www.fncpa.ca/); Band councils; Community leaders; Elders; the RCMP; provinces/territories; provincial / territorial police services; municipalities; and other government departments and agencies.

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Maximize access by First Nations to effective, professional and culturally responsive First Nations policing arrangements within available program resources.
- Work with key partners to address serious health and social issues in the communities of Sheshashiu and Davis Inlet.
- Enhance governance and accountability through workshops, training programs for police chiefs and police governing authorities; mandatory annual audited financial statements; and periodic audits of agreements.
- Develop information database and a research framework to examine the elements of effective policing for First Nations communities.
- Develop comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness.
- Support crime prevention initiatives with First Nations police services and organizations that encourage and facilitate safer, healthier and more sustainable communities.

Progress to date

There are currently more than 125 tripartite policing agreements under the First Nations Policing Policy (FNPP), serving 319 communities covering roughly 240,000 residents. This represents approximately 60% of the on-reserve population.

Well-developed First Nations police services enjoy high levels of public confidence - -not only from the communities they police, but also from other police services that consider them as key partners in the broader law enforcement agenda.

Negotiations to renew existing agreements and to enter into a limited number of new agreements were undertaken throughout 2002/2003 within available resources and policy parameters. Of particular note, the finalization of agreements with:

- Grand Council Treaty # 3, encompassing twenty-two (22) First Nations communities in Ontario;
- Big Cove, one of the largest First Nations communities in New Brunswick; and
- Canoe Creek and Esketemc in British Columbia.

The Department also continued to support the Innu Healing Strategy in partnership with the Government of Newfoundland and Labrador and the Labrador Innu to address the serious health and social issues in the communities of Sheshashiu and Davis Inlet through the negotiation of a tripartite policing agreements. This initiative has not advanced as quickly as planned due to the limited capacity of the community.

Improved accountability, governance, and performance monitoring increases and strengthens community capacity to address problems of crime, personal safety, public security and public confidence. This framework provides the communities with an opportunity to manage, direct, and participate in the police service through police governing authorities and community consultative groups.

To this end, the Department supported governance workshops with police governing authorities, community consultative groups, police commissions, public security committees and police management boards, and training programs for police chiefs and police governing authorities. The Department also continued to work with provinces/territories and First Nations on an approach to national and regional standards, and facilitated improved information sharing through the development of a website that will make accessible up-to-date information on a wide variety of issues including: First Nations policing policy, procedures, governance, accountability, recruitment and training.

Significant efforts will be directed over the next couple of years to various research initiatives to measure First Nations police effectiveness on an on-going basis and to lay the foundation for an upcoming evaluation.

Financial controls and community accountability are assured through the requirement for annual audited financial statements for all self-administered policing agreements, and the implementation of a five-year audit plan. In 2002/2003 six (6) audits were conducted of self-administered agreements, one of which was a forensic audit and seven (7) of Community Tripartite Agreements (CTA) for community-based policing services delivered by the RCMP.

Innovative approaches in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime resulted in improved relationships between police and Aboriginal youth through increased availability of social and community activities aimed at reducing the incidence of contact of Aboriginal youth with the criminal justice system. Funding for fourteen different partnership projects designed for and with Aboriginal communities was provided to address crime prevention for youth.

Strategic Outcome

Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing

Planned Spending	**Actual Expenditures**
$5,713.9K	$4,238.1K

The Integrated Justice Information (IJI) initiative was undertaken in 1999 in response to the Government of Canada's commitment to improve public safety and enhance Canadian's confidence in the criminal justice system. This initiative aims to improve the quality and availability of operational information, and thereby the quality of decisions of criminal justice and law enforcement officials.

The criminal justice system in Canada - with its myriad of departments and agencies at federal, provincial, territorial and municipal levels - is a complex entity by any standard. Law enforcement, criminal justice and public safety agencies handle hundreds of thousands of transactions annually, via thousands of forms, hundreds of discrete systems and many interlocutors. This multi-jurisdictional environment presents a number of challenges, including the protection of personal information, incompatibility of electronic systems, the lack of resources to develop linking mechanisms and systemic and cultural obstacles to sharing information.

The Department is mandated, via the IJI initiative, with leading the establishment of the Canada Public Safety Information Network (CPSIN), a national network of agencies and systems collaborating to improve electronic information sharing within the criminal justice and law enforcement community. Of significant issue in the near term are the costs of ongoing systems maintenance and the development of interface links to the National Criminal Justice Index (NCJI), an automated tool that will enable locating information on criminals and offenders across various systems within the law enforcement and criminal justice community. The long-term sustainability of these initiatives was not addressed. As a result, the development of an integrated funding strategy for CPSIN began in early 2003 to address the issues of sustainable funding for CPSIN as a whole and for NCJI in the near term, including the needs of partner agencies. The funding strategy will determine the investment required for partner agencies to sustain a collaborative effort in the establishment of CPSIN.

The IJI initiative requires the sustained commitment of partner agencies to be successful. It continues to be a significant challenge to deal with issues of effectiveness across jurisdictions and agencies all with their own mandates, funding levels and priorities.

Key Partners

The Department continued to lead the coordinated development and implementation of key federal IJI components related to the establishment *CPSIN* in partnership with its eight core federal partners: the RCMP; Correctional Service of Canada, National Parole Board, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Department of Justice and Treasury Board Secretariat.

As it was always intended that *CPSIN* would be national in scope, we have fostered a spirit of cooperation and commitment to the *CPSIN* vision among provinces/territories. To this end, the *CPSIN* partnership includes a Federal/Provincial/Territorial Leadership Network to share best practices and promote harmonization of IJI initiatives in Canada.

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Undertake outreach program to broaden the involvement of federal, provincial, territorial and municipal members of the justice community in CPSIN.
- Develop a national policy approach to information management and sharing.
- Work with key partners on the development of common data standards including the completion of the first edition of the federal core data dictionary.
- Undertake a prototype project to determine the structure, content and distribution architecture required to develop a shared Common Offence Library.
- Explore opportunities for working with various Government On-Line initiatives.

Progress to date

To enhance the capacity of federal agencies to effectively share and exchange information across agencies and jurisdictions, the IJI Secretariat has continued its consultations with criminal justice and law enforcement stakeholders regarding required collaborative strategies, and moved ahead on one of its key strategies, delivering a business driven, standards-based Information Management and Information Technology environment.

Rule of law, international and national information best practices and agreed upon principles relating to the protection of personal information, safeguarding of information, information integrity, and governance of operational information as a "community of interest" asset underpin the development of a Framework for Managing Information (FMI) in CPSIN.

The FMI components include elements of policy, standards, operational standards and a centralized technical library. The policy and standards relating to personal information and information integrity are in advanced stages of development and approval.

The *CPSIN* data dictionary was fast-tracked in 2002/2003 and a gold version in English was produced. Collaboration began with Quebec to undertake the development and agreement on an equivalent French version. During this time period, the first phases of a new web-based environment to manage and disseminate the dictionary were also completed. The dictionary has been developed to ensure that all agencies use the same terminology and descriptors so that information can be shared between two or more criminal justice partners. While initially developed as a federal tool, in 2002/2003 the dictionary received endorsements from the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) and the FPT Ministers Responsible for the Administration of Justice.

The Department continued to explore opportunities to work closely with Canada's Government On-Line (GOL) initiative, in particular, to optimize the research and development of emerging technological solutions. A report examining GOL linkages with *CPSIN* was undertaken.

Work on the information architecture Tier III was significantly advanced during the fiscal year. Tier III establishes how specific information travels horizontally between departments, maps out the events that trigger the exchanges and identifies corrections and processes with the potential to enhance public safety. A comprehensive inventory of federal systems, containing criminal justice information, was compiled and enables the community to quickly ascertain what type of information is available in which systems.

In 2002/2003, the draft National Accord, developed jointly by the FPT Leadership Network and the Department, was renamed the Joint Statement on a National Accord for Information Sharing Under *CPSIN*. The Joint Statement was presented to the FPT Deputy Ministers Responsible for the Administration of Justice in January 2003, where it received broad endorsement for signature by the FPT Ministers Responsible for the Administration of Justice in 2003/2004.

Partnering opportunities have also been identified and are being pursued with other jurisdictions and key stakeholders. For instance, as part of the work undertaken by the Canada-U.S. Cross-Border Crime Forum, the Department has initiated work on issues of interoperability among law enforcement agencies with operations along the border.

The *CPSIN* Performance Measurement Framework was established and endorsed in April 2002 by the IJI Steering Committee. The collection of benchmark information regarding public attitudes and criminal justice practitioners' satisfaction with information sharing and use by criminal justice agencies has been completed. The studies enable measurement of increased awareness and levels of satisfaction with the electronic sharing of criminal justice information. Two separate reports have been distributed to partners providing survey results and analysis. Both support and validate current IJI planned activities. The first iteration of performance measurement is planned for 2004/2005.

In 2002/2003, the IJI Secretariat, in consultation with the Interdepartmental Working Group, undertook a review of the original 5-year action plan for the initiative. The review is a comprehensive examination of the assumptions, principles, strategies and plans that became the foundation and pillars for the 1999 Action Plan. The review was completed and tabled at the IJI Steering Committee in July 2003.

Work progressed on the delivery of the National Criminal Justice Index (NCJI). Funding for partners to connect to NCJI dominated discussions in the past year. An independent review of NCJI was undertaken on behalf of the Treasury Board Secretariat. In response to the review, the RCMP has committed to addressing the issues identified. In addition, a preliminary privacy impact assessment was also completed in relation to the NCJI Release 1 proposal.

The creation of *CPSIN* requires modern information systems. As such, *CPSIN* partner agencies are leading technology initiatives to modernize their information and records management systems in support of the delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing. Among them:

- The Canadian Police Information Centre (CPIC) Renewal will modernize and replace the outdated national police information system established some 30 years ago. CPIC Renewal will enhance the effectiveness of law enforcement by providing secure access to verified information sources and by facilitating electronic information exchange between law enforcement agencies.
- Correctional Service of Canada is modernizing their Offender Management System (OMS) and the National Parole Board is building a new Conditional Release System (CRS). These initiatives will contribute greatly to increased public safety by improving the quality and timely availability of information to those who make critical decisions on the transfer, rehabilitation and release of offenders.
- The RCMP has launched the development of a new case management system, the Police Reporting and Occurrence System (PROS), to provide RCMP officers across Canada with faster, more up to date and complete incident information.
- The Department, with the Department of Justice has completed the prototype development for the Common Offence Library (COL). COL is an up-to-date and structured database of chargeable offences defined within the federal statutes.

Strategic Outcome

Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development

Planned Spending	Actual Expenditures
$4,105.1K	$4,053.9K

By maintaining and strengthening its relationship with the voluntary sector organizations, the Department has been engaging Canadians in an informed dialogue on public safety issues and the Portfolio's policy agenda. The voluntary sector has provided an access point for Canadians to participate in the achievement of common goals and objectives through joint initiatives and actions.

Key Partners

The Department provides annual, sustainable funding to fourteen national voluntary organizations active in the criminal justice and corrections sector.

E-links to our partners' web sites can be found on the Departmental web site at: http://www.sgc.gc.ca/criminal_justice/vol_sector_partner_e.asp

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Maintain and strengthen its efforts to engage citizens and the voluntary sector in an informed dialogue on public safety issues and the Portfolio's policy agenda.
- Enhance mechanisms for joint collaboration with voluntary organizations in the development of Portfolio policies and plans.
- Work with voluntary sector organizations over the next three years on policy development projects.

Progress to date:

The Department has maintained a highly visible presence in the development and implementation of the *Government of Canada – Voluntary Sector Initiative* in order to enhance mechanisms for joint collaboration with voluntary organizations in the development of portfolio policies and plans.

In the fiscal year 2002/2003, the Department organized the following fora for the voluntary sector:

- Corrections Roundtable;
- Annual Policy Forum which was co-hosted by National Associations Active in Criminal Justice, Department of Justice Canada and Solicitor General Canada; and
- What Works Conference in Conditional Release and Community Reintegration.

Together with voluntary organizations, the Department have been working on policy development projects designed to help build policy-capacity in the voluntary sector as well as provide valuable policy input to the Department in key criminal justice and public safety areas.

Strategic Outcome

Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives

Planned Spending	Actual Expenditures
$11,706.1K	$17,950.9K*

*Includes costs related to Employee Benefit Plans for the Department.

Key Targets and Overall Results Versus Expected Results

In the Department's 2002/2003 RPP, the Department committed to:

- Human Resource Management: In support of the Human Resources Plan, focus on attracting, developing and retaining highly qualified individuals; improve daily use of both official languages throughout the workplace; develop a core curriculum of formal training requirements.
- Government On-Line: Launch the Public Safety Portal.
- Modern Comptrollership: Develop a Comptroller position to oversee the development of performance information, a risk management policy and management control systems.
- Focus on raising awareness on Canada's criminal justice system.
- Support the Deputy Solicitor General in her responsibility to advise and support the Minister.

Progress to date

Human Resource Management: The Department has completed the third year of the 2000/2003 Human Resource Plan. The plan sets out the framework to ensure that the Department can continue to attract, develop and retain highly qualified individuals who are representative of Canadian society and have the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate and to address the opportunities and challenges facing the department in the future. Over the past year, the department has hired a significantly higher percentage of intermediate level officers with a view to enhancing future stability in the management ranks.

During the year the Department established a Core Curriculum of formal training requirements. This document includes competencies for policy analysts as well as information sources available to improve staff's ability to meet the business objectives of the organization. The Department continued to make use of deployments and developmental assignments of key persons from other organizations within the Portfolio in an effort to broaden their expertise and increase the effectiveness of the Department. The coaching and mentoring program, established last year, continued to create and enhance working relationships and learning opportunities at all levels in the organization.

A learning calendar was implemented and training events where held on policy development as well as on diversity, harassment and work life balance.

A Champion was established for Values and Ethics. Rather than setting up a specific Values and Ethics program, the Department undertook to intertwine values and ethics into all existing programs. An example of this was the revision to the performance appraisal process, requiring discussions on values and ethics as part of the normal review process.

An awareness session entitled "Working in a Diverse Workforce" was held for all employees in February 2003. The session focused on creating and maintaining an inclusive work environment in which all employees understand, value and respect each other's differences.

During the year, a Champion was named for Official Languages as well as an advisory group was put into place to provide enhanced promotion of the use of both official languages in the Department.

As at March 31, 2003 the Department had surpassed the hiring goals established for women, aboriginal persons with disabilities. Efforts related to the hiring of more visible minorities are ongoing. Throughout the year, the Department continued to stress the importance of hiring students who were members of designated groups.

Government On-Line: Phase 2 of the Public Safety Portal (http://safecanada.ca) was completed in November 2002, with the official launch of the Public Safety Portal by the Solicitor General in a grade 4 classroom. The site now promotes safety-related information from twenty-five federal partner departments/agencies, customized for several key client groups, children in particular, and features a mascot - "Simon the Canadian Safety Beaver." The site is drawing considerable attention: client visits have increased by 86% since the launch with a focus on anti-terrorism activities, school safety and family violence. In fiscal year 2002/2003 there were approximately 652K hits on the site.

Client feedback continues to be a priority. Five focus tests and two on-line surveys were conducted in 2002/2003 to ensure the site is meeting the needs of Canadians and to identify and fill information gaps. The Public Safety Portal was highlighted as an exemplary GOL site in a progress report tabled in Parliament in June 2003.

Phase 3 of the project is currently underway, with a focus on the development of provincial/territorial/ municipal partnerships and expansion of site content. This Phase, which was delayed due to lack of central funding in 2001-02, will also see the implementation of the Portal Marketing Communications Plan in collaboration with Communications Canada and various other partners. (See http://www.sgc.gc.ca/about/gol_vision_e.asp for the SGC GOL Public Report 2001-02.)

Modern Comptrollership: An action plan was developed to advance modern comptrollership within the Department to ensure all levels of management continue to demonstrate its commitment to this initiative. Through the career development, training and performance management processes, the Department will continue to support the modern comptrollership concept and modern management competencies. Senior management will continue to reinforce the commitment to staff by providing an enabling work environment (communication, wellness, support) and closely monitoring and addressing issues related to sustainability of the workforce through employee surveys and informal discussions.

As part of the integration of planning processes, the Department continues to monitor policy initiatives through management committees structured to review contribution proposals and to approve long-range review plans and evaluations.

A Comptroller position was established to oversee the development of performance information, a risk management policy and management control systems. Staffing of this position will take place in 2003.

Public Education: The departmental Internet site and the Public Safety Portal continue to provide a cost-effective way of disseminating information on a wide variety of criminal justice issues. In addition, in 2002/2003 the Department undertook numerous activities in support of public education such as: two Aboriginal capacity building forums; a public speakers series on various criminal justice subjects that were open to the public; and the publication of the "Corrections and Conditional Release Statistical Overview".

Section IV: Consolidated Reporting

Sustainable Development Strategy

The following table identifies the Department's Sustainable Development-related accomplishments for the period ending March 31, 2003.

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
1. Explore the Department's understanding of and contribution to the social dimension of sustainable development at the community level.		
Collaborate with provinces and First Nations to develop an approach to national and regional standards that will assist First Nations police in delivering a consistent level of service in their communities.	In collaboration with the First Nations Chiefs of Police Association (FNCPA), assemble a compendium of mandatory and voluntary items for inclusion in FNPP agreements through:	
	-A preliminary review to be completed for FNCPA Annual General Meeting (2001)	• Completed April 2001. • Summit on Aboriginal Policing (November 2001).
	-An initial report on policies and procedures for governance	• Completed December 2001.
	-Generic financial clauses to be developed	• Completed - clauses included in agreements upon renewal as appropriate.
	-Establishing a forum for examining the issue of standards with FNCPA and Provinces	• Completed - meetings held in January 2002 and April 2002. • Presentation to Annual General Meeting May 2002.

Develop an information database and the design of a research framework to examine the elements of effective policing as they pertain to First Nations Policing Policy.	Literature review of relevant materials from published and unpublished sources. -Literature review	• Completed March 2001.
	-Publication of material	• Completed December 2001.
	Research framework to establish a solid knowledge base for interpreting First Nations police effectiveness -Development of methodology	• Completed in March 2001.
	-Testing of methodology Pilot projects (case studies to test measures of performance, effectiveness and community satisfaction)	• Completed March 2002.
	-Presentation of concept to FNCPA Annual General Meeting	• Completed April 2001.
	Explore the feasibility of creating a clearing house to disseminate best practices	• Completed: web-based clearinghouse established in April 2002.
	-Identification of potential best practices for posting	• Completed May 2002.
	-Linkage of clearinghouse with Sol Gen portal	• Completed April 2002.
	Develop and implement a five-year study to assess the level of community satisfaction of Quebec First Nations communities with their police services. -Pilot Project to test approach	• Completed March 2001.

	-Report on Pilot to Colloque -Initiate major project to extend approach to all 32 First Nation police services in Quebec	• Completed May 2001. • Ongoing: project is on-track for completion in 2005/2006.
Begin to develop a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term.	Stakeholder consultations on the means by which performance can be measured and effectiveness assessed. -Presentation to FNCPA (AGM) -Presentation to Provinces -Build on available material, identify and address gaps	• Completed April 2001. • Completed November 2001. • Ongoing: following preliminary consultation, federal-First Nations fora have been established and federal-provincial fora are being established as venues for collaboration on performance measurement and assessment of effectiveness.
Pursue a horizontal and collaborative approach to exploring the board theme of social and cultural dimensions of sustainable development over the next three years.	Define and illustrate the social and cultural dimension of sustainable development and their policy implications in course of FNPP policy development.	• Ongoing: Department is exploring post-RGMAP opportunities to establish more effective interdepartmental mechanisms for collaboration.

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
2. Deepen the Department's approach to addressing the environmental impact of its operations.		
(Training & Awareness) Encourage staff to incorporate environmental considerations into their daily activities by increasing awareness related to environmental and sustainable development issues.	Enhance awareness of sustainable development in the Department.	• Two poster campaigns developed for recycling to target waste reduction in October 2002 and January 2003.
	Implement system to track number of hits on Green Intranet site annually.	• System implemented. In 2002/2003, 198 hits were made on the Green site compared to 460 "requests" in 2001/2002. This objective will be re-assessed in the new strategy due to changes in software used to record statistics.
	Develop and administer employee survey.	• Survey postponed to 2005/2006 fiscal year.
	Offer relevant and timely sustainable development training.	• 80% of items on the training plan were implemented.
(Solid Waste) Reduce the negative impacts of landfills, resource consumption and green house gas emissions by reducing the amount of solid waste sent to landfill from the Department's operations.	Reduce annual amount of waste generated and sent to landfill. Conduct a waste audit and update waste reduction and diversion targets annually, based on audit results.	• A waste audit conducted for the building showed a diversion rate of 79%. The Department will be revisiting its target for the waste audit in the 2003 SDS, as there have been changes which impact on waste collection that must be factored into the target.

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
(Building energy) Reduce energy consumption and associated emissions in the building occupied by the Department	Ensure that at least 50% of new office equipment purchases made each year have energy efficiency features. Focus one of the poster campaigns on personal energy efficient initiatives.	• Department surpassed goal of 50% and achieved a goal of 95% of equipment purchases having energy-saving features. • Poster campaign was changed to focus on recycling due to poor waste audit results in 2002.
(Transportation Energy): Reduce vehicle emissions by reducing use of petroleum-based fuels for transportation by Departmental employees.	Instruct drivers to purchase ethanol gasoline whenever possible. By March 31, 2004 replace one vehicle with an alternative-fuelled vehicle at end of life as per AFA.	• Completed. • Not met.
(Procurement): To reduce resource consumption, waste generation, and greenhouse gas emissions associated with landfilling through purchasing environmentally preferable products.	By March 31, 2003, ensure that at least 75% of annual purchases of office goods are "green".	• 75% of office goods purchased in 2002/2003 were green.
Continue to manage and maintain the Sustainable	Update Action Plan for 2002/2003 fiscal year.	• Completed.

Goals	Objectives	Highlights of Progress to Date
Development Management System.	Complete SD Management System audit on the same three-year cycle that is followed for updating SDS.	• Audit of the Sustainable Development Strategy implementation and process was conducted in March 2003 to be used as input for the 2003 Strategy.

The Environmental Coordinator for the Department is Debi Cuerrier, Director Administration and Security, who can be reached by phone at 993-4348 or by e-mail at cuerrid@sgc.gc.ca for further information. A more detailed progress report is available upon request.

Section V: Financial Performance

This section provides an overview of the Department's financial performance for the fiscal year 2002/2003.

When reading these financial tables please note the following:

1) The term "Planned Spending" represents the original appropriations as tabled in the 2002/2003 Main Estimates.
2) The term "Total Authorities" represents Planned Spending plus new authorities such as Supplementary Estimates.
3) The Actual Expenditures reflected in the following tables are based on the expenditures reflected in the Public Accounts.
4) For accounting purposes, actual and authorized spending for the total Employee Benefits for the Department are included under the Executive Services and Corporate Support Business Line. For planned spending, these amounts have been allocated by business line.
5) Please note that some columns do not add due to rounding.

Business Lines

In support of its mandate and to achieve the results expected, the Department of the Solicitor General has established four business lines:

- *Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership*
- *First Nations Policing Program*
- *Office of the Inspector General, CSIS*
- *Executive Services and Corporate Support*

Organization

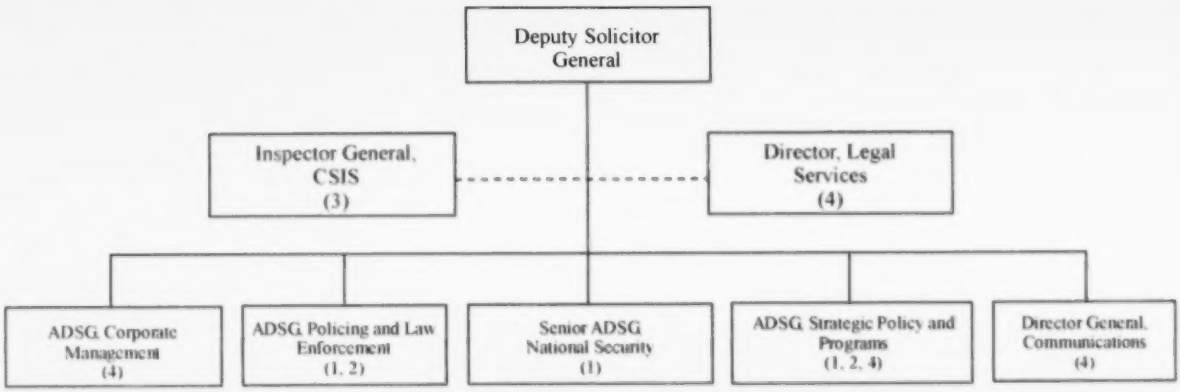

Business Line Titles (BL)	Actual Spending $ millions	FTEs
1. Advice to the Solicitor General regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership.	21.0	149
2. First Nations Policing Program.	72.5	39
3. Office of the Inspector General CSIS	0.7	9
4. Executive Services and Corporate Support.	38.0	114
TOTAL	**132.2**	**311**

Financial Table 1

Summary of Voted Appropriations

Authorities for 2002/2003 – Part II of the Estimates

Financial Requirements by Authority (millions of dollars)

Vote		2002/2003		
	Program Name	Planned Spending	Total Authorities (1)	Actual (2)
1	Operating Expenditures	32.6	102.4	75.1
5	Grants and Contributions	73.9	54.9	52.8
(S)	Solicitor General – Salary and motor car allowance	0.1	0.1	0.1
(S)	Contributions to employee benefits plans	3.9	4.2	4.2
Total Department		**110.5**	**161.6**	**132.2**

Notes:

1. Total authorities are Main Estimates plus Supplementary Estimates plus other authorities.
2. Summit Security Costs of $20.0 million are reflected under Operating Expenditures.

Financial Table 2

Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Line	FTE's	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Advice to the Solicitor General	149	19.2	0.0	4.3	23.5	-	23.5
(total authorities)	*149*	*19.0*	*0.4*	*4.7*	*24.1*	-	*24.1*
(Actual)	**149**	**16.1**	**0.4**	**4.5**	**20.9**	-	**21.0**
First Nations Policing	38	4.7	0.0	69.6	74.3	-	74.3
(total authorities)	39	*25.4*	*0.1*	*50.2*	75.7	-	*75.7*
(Actual)	**39**	**24.1**	**0.1**	**48.3**	**72.5**	-	**72.5**
Office of the Inspector	9	1.0	0.0	0.0	1.0	-	1.0
General of CSIS *(total authorities)*	*9*	*0.8*	*0.0*	*0.0*	*0.8*	-	*0.8*
(Actual)	**9**	**0.7**	**0.0**	**0.0**	**0.7**	-	**0.7**
Executive Services and	108	11.7	0.0	0.0	11.7	-	11.7
Corporate Support *(total authorities)*	110	*60.9*	*0.1*	*0.0*	*61.0*	-	61.0
(Actual)	**114**	**37.9**	**0.1**	**0.0**	**40.0**	-	**38.0**
TOTALS (planned)	306	36.6	0.0	73.9	110.5	-	110.5
(total authorities)	306	*106.1*	*0.6*	*54.9*	*161.6*	-	*161.6*
(Actual)	**311**	**78.8**	**0.6**	**52.8**	**132.2**	-	**132.2**
Cost of services by other Departments							4.5
							4.7
							4.6
Net cost of the Department							115.0
							166.3
							136.8

Notes:

Operating includes contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

Summit Security Costs expenditures of $20.0 million and Employee Benefit Plan expenditures of $4.3 million are reflected in the Executive Services and Corporate Support business line.

Operating expenditure breakdown by business line differs slightly from public accounts but overall departmental total remains the same.

Financial Table 3

Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Historical Comparison of Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (millions of dollars)

Business Lines	Actual 2000/2001	Actual 2001/2002	2002/2003 Planned Spending	2002/2003 Total Authorities	2002/2003 Actual
Advice to the Solicitor General	11.2	20.1	23.5	24.1	21.0
First Nations Policing	59.6	65.3	74.3	75.7	72.5
Office of the Inspector General of CSIS	0.7	0.8	1.0	0.8	0.7
Executive Services and Corporate Support	12.8	60.8	11.7	61.0	38.0
TOTALS	**84.3**	**147.0**	**110.5**	**161.6**	**132.2**

Notes:

Resources include contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

Summit Security Costs expenditures of $20.0 million and Employee Benefit Plan expenditures of $4.3 million are reflected in the Executive Services and Corporate Support business line.

Actual expenditure breakdown by business line in 2002/2003 differs from public accounts but overall total is equal.

Financial Table 4

Strategic Outcomes and Business lines – Planned Spending

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(1) Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.					
SADSG National Security:	446.6				446.6
National Security Directorate:	3,390.4				3,390.4
IG-CSIS:			1,046.1		1,046.1
(2) Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.					
Policing and Law Enforcement:	5,505.8				5,505.8
(3) Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.					
ADSG Strategic Policy and Programs:	432.5				432.5
Corrections:	3,917.7				3,917.7
(4) Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.					
Aboriginal Policing:		71,905.5			71,905.2
Policing and Law Enforcement		2,371.0			2,371.0
(5) Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing					
Integrated Justice Information:	5,713.9				5,713.9
(6) Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.					
Strategic Operations:	4,105.1				4,105.1

(*Continued following page*)

Financial Table 4 (*continued*)

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice To the Solicitor General	**First Nations Policing Program**	**Office of the Inspector General CSIS**	**Executive Services & Corporate Support**	
(7) Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.					
Corporate Management:				7,134.2	7,134.2
Communications:				1,554.4	1,554.4
Coordination & Liaison				1,079.0	1,079.0
Executive Support:				1,938.5	1,938.5
TOTAL	**23,512.0**	**74,276.2**	**1,046.1**	**11,706.1**	**110,540.4**

Financial Table 5

Strategic Outcomes and Business lines – Actuals

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(1) Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.					
SADSG National Security:	416.6				416.6
National Security Directorate:	2,575.2				2,575.2
IG-CSIS:			722.4		722.4
(2) Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.					
Policing and Law Enforcement:	5,361.2				5,361.2
(3) Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.					
ADSG - Strategic Policy and Programs:	403.7				403.7
Corrections:	3,948.9				3,948.9
(4) Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.					
Aboriginal Policing:		71,007.4			71,007.4
Policing and Law Enforcement		1,501.0			1,501.0
(5) Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing					
Integrated Justice Information:	4,238.1				4,238.1
(6) Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.					
Strategic Operations:	4,053.9				4,053.9

(Continued following page)

Financial Table 5 (*continued*)

Strategic Outcomes	Business lines ($ thousands)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice To the Solicitor General	**First Nations Policing Program**	**Office of the Inspector General CSIS**	**Executive Services & Corporate Support**	
(7) Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.					
Corporate Management:				33,776.0	33,776.0
Communications:				1,217.7	1,217.7
Coordination & Liaison:				753.8	753.8
Executive Support:				2,203.4	2,203.4
TOTAL	**20,996.6**	**72,508.4**	**722.4**	**37,950.9**	**132,178.3**

Note:
Summit Security Costs expenditures of $20.0 million are reflected in Corporate Management.

Financial Table 6

Transfer Payments

Transfer Payments by Business Line (millions of dollars)					
			2002/2003		
Business Lines	**Actual 2000/2001**	**Actual 2001/2002**	**Planned Spending**	**Total Authorities**	**Actual**
GRANTS					
Advice to the Solicitor General	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
Total Grants	**1.8**	**1.8**	**1.8**	**1.8**	**1.8**
CONTRIBUTIONS					
Advice to the Solicitor General	1.2	2.4	2.6	2.9	2.7
First Nations Policing	42.1	45.2	69.6	50.2	48.3
Total Contributions	**42.9**	**47.6**	**72.1**	**53.1**	**51.0**
Total Transfer Payments	**44.7**	**49.4**	**73.9**	**54.9**	**52.8**

Details on Transfer Payment Programs

Transfer Payments for the First Nations Policing Program:

Payments to the provinces, territories, municipalities, Indian band councils and recognized authorities representing Indians on-reserve, Indian communities on Crown land and Inuit communities for the First Nations Policing Program

Objective:

To contribute to the improvement of social order, public security and personal safety in First Nations and Inuit communities through the implementation of the First Nations Policing Policy.

Planned Results:

- ✓ Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities
- ✓ Tripartite policing agreements with First Nations Communities
- ✓ Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime

Milestones:

The Department has begun to develop appropriate systems to monitor the First Nations Policing Program. This includes developing national and regional standards that will assist First Nations police services in delivering a consistent level of service in their communities; developing a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term; and initiating the development of the "Results-Based Management Accountability Framework for the program.

The Department will also continue to utilize the departmental audit and evaluation functions to monitor the program on an on-going basis.

For more information, please refer to pages 24-26.

Financial Table 7

Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2002/2003 Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line ($ millions)

		Business Lines				
Organization		**Advice to the Solicitor General**	**First Nations Policing**	**Office of the Inspector General, CSIS**	**Executive Services and Corporate Support**	**TOTALS**
SADSG	(Planned)	0.4				0.4
National Security	*(Authorized)*	*0.4*				*0.4*
	(Actual)	**0.4**				**0.4**
National Security		3.4				3.4
		3.7				*3.7*
		2.6				**2.6**
Policing & Law Enforcement		5.6				5.6
		5.8				*5.8*
		5.4				**5.4**
ADSG Strategic Policy & Programs		0.4				0.4
		0.4				*0.4*
		0.4				**0.4**
Corrections		3.9				3.9
		4.0				*4.0*
		3.9				**3.9**
Aboriginal Policing			74.3			74.3
			75.7			*75.7*
			72.5			**72.5**
Integrated Justice		5.7				5.7
		5.7				*5.7*
		4.2				**4.2**
Strategic Operations		4.1				4.1
		4.1				*4.1*
		4.1				**4.1**

(Continued following page)

Financial Table 7 (*continued*)

		Business Lines				
Organization		**Advice to the Solicitor General**	**First Nations Policing**	**Office of the Inspector General, CSIS**	**Executive Services and Corporate Support**	**TOTALS**
Office of the Inspector General of CSIS	(Planned)			1.0		1.0
	(Authorized)			*0.8*		*0.8*
	(Actual)			**0.7**		**0.7**
Deputy Solicitor General/ Executive Support					1.9	1.9
					2.4	*2.4*
					2.2	**2.2**
Corporate Management					7.1	7.1
					56.3	*56.3*
					33.8	**33.8**
Coordination & Liaison					1.1	1.1
					0.8	*0.8*
					0.8	**0.8**
Communications					1.6	1.6
					1.5	*1.5*
					1.2	**1.2**
TOTALS		23.5	74.3	1.0	11.7	110.5
		24.1	*75.7*	*0.8*	*61.0*	*161.6*
		21.0	**72.5**	**0.7**	**38.0**	**132.0**
% of TOTAL		**15.9**	**54.9**	**0.5**	**28.7**	**100**

Notes:

Resources include contributions to employee benefit plans and Minister's allowances.

EBP of $4.0 million in Planned amounts and $4.3 million in Actual and Authorized Spending are included in Corporate Management in the Departmental Performance Report. In the Report on Plans and Priorities, these amounts have been allocated by business line.

Summit Security Costs expenditures of $20.0 million are reflected in Corporate Management.

Financial Table 8

Contingent Liabilities

Contingent Liabilities (millions of dollars)	Amount of Contingent Liability		
	March 31, 2001	March 31, 2002	Current as of March 31, 2003
Claims and Pending and Threatened Litigation			
Litigation	1.1	-	-
Total	**1.1**	-	-

Section VI: Other Information

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Nicole Jauvin	Deputy Solicitor General	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Senior Assistant Deputy Solicitor General, National Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Patricia Hassard	Assistant Deputy Solicitor General, Policing & Law Enforcement	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Mary Chaput	Assistant Deputy Solicitor General, Corporate Management	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	A/Director General, Policing and Law Enforcement	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Director General, National Security	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Mary Campbell	A/Director General, Corrections	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Eva Plunkett	Director General, Strategic Operations	(613) 949-0675	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspector General (CSIS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Director General, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Executive Director, Integrated Justice Information Secretariat	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Janis Gardiner	A/Director General, Corporate Support, Information Management & Technology	(613) 991-6675	(613) 990-9077
Elizabeth Van Allen	Director, Coordination & Liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Legal Services	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Departmental Address: 340 Laurier Avenue West Ottawa, Ontario K1A 0P8			
Departmental Home Page Address: http://www.sgc.gc.ca			
Library and Reference Centre: (613) 991-2787			

PORTFOLIO OF THE SOLICITOR GENERAL WEB SITES	
Department of the Solicitor General of Canada (SGC)	http://www.sgc.gc.ca
Royal Canadian Mounted Police (RCMP)	http://www.rcmp-grc.gc.ca
Canadian Security Intelligence Service (CSIS)	http://www.csis-scrs.gc.ca
Correctional Service of Canada (CSC)	http://www.csc-scc.gc.ca
National Parole Board (NPB)	http://www.npb-cnlc.gc.ca
Commission for public Complaints against the RCMP	http://www.cpc-cpp.gc.ca
RCMP External Review Committee	http://www.erc-cee.gc.ca
Office of the Correctional Investigator	http://www.oci-bec.gc.ca
Canada Firearms Centre	http://www.cfc-ccaf.gc.ca

Legislation Administered by the Department of the Solicitor Ge neral

The Solicitor General has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act	R.S.C., 1985, c. C-23, as amended
Corrections and Conditional Release Act	S.C., 1992, c. 20, as amended
Criminal Records Act	R.S.C., c. C-47, as amended
Department of the Solicitor General Act	R.S. C., c. S-13, as amended
DNA Identification Act	S.C., 1998, c. 37, as amended
Prisons and Reformatories Act	R.S.C., 1985, c. P-20, as amended
Royal Canadian Mounted Police Act	R.S.C, 1985, c. R-10
Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act	R.S., 1970, c. R-10
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act	R.S.C., 1985, c. R-11, as amended
Transfer of Offenders Act	R.S.C., 1985, c. T-15, as amended
Witness Protection Program Act	S.C., 1996, c. 15

The Solicitor General shares responsibility for the following Acts:

Canadian Peacekeeping Service Medal Act (ss. 7(2))	S.C. 1997, c. 31
Charities Registration (Security Information) Act	S.C., 2001, c. 41, Part 6
Citizenship Act (s. 19.3)	R.S. C., 1985,c. C-29, as amended
Controlled Drugs and Substances Act (s. 55(2), 57)	S.C., 1996, c. 19
Criminal Code (ss. 83.05, 83.07, 83.09, 83.31, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 748, 748.1, 749)	R.S.C., 1985, c.C-46, as amended
Employment Equity Act (ss. 41(6))	S.C. 1995, c.44
Excise Act (s.66)	R.S. C., 1985, c. E-14, as amended
Extradition Act (ss. 66,77,78,79)	S.C. 1999, c.18
Firearms Act (ss. 82, 93)	S.C., 1995, c. 39
Immigration and Refugee Protection Act (ss. 77, 78, 82)	S.C. 2001, c. 27
National Defence Act (ss. 273.6(2) & (3))	R.S. C., 1985 c. N-5, as amended
Public Sector Pension Investment Board Act (ss. 4,10,14,25,36,37,39,44,45,47,48)	S.C. 1999, c. 34
Proceeds of Crime (Money Laundering) Act (s. 60.1)	S.C. 2000, c. 17 as amended
Security Offences Act (ss. 6)	R.S., c. S-7
Statistics Act (s. 29)	R.S.C., 1985 c. S-19, as amended

Index

A

Aboriginal Community Corrections, 11
Aboriginal Community Corrections Initiative, 11
Aboriginal persons, 9
Anti-Smuggling Initiative, 1, 18, 19

C

CAFC, 3, 4
Canada Public Safety Information Network, 27
Canada-U.S. Cross Border Forum, 17
Canadian Security Intelligence Service, 3, 11, 14, 17, 58
CICAD, 19
Commission for Public Complaints against the RCMP, 3, 4
Correctional Service of Canada, 3, 4, 10, 11
Corrections and Conditional Release Act, 58
counter-terrorism, 14
critical infrastructure protection, 11, 14, 16
CSC, 3, 4, 57
CSIS, 2, 3, 10, 11, 14, 16, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 53, 54, 56, 57

E

effective corrections, 21, 22, 47, 49
engagement of citizens, 31, 47, 49
Exercise TOPOFF 2, 15

F

FNPP, 1, 2, 24, 25, 36, 38

G

globalization, 1, 8
Government On-Line, 28, 29, 33, 34

H

Human Resource Management, 33

I

immigration, 9
Inspector General of CSIS, 16
Integrated Justice Information, 11, 27, 47, 49, 56
Integrated Proceeds of Crime, 1, 11, 18, 19

L

Lawful Access, 11

M

Measures to Combat Organized Crime Initiative, 10, 18
Modern Comptrollership, 33, 35

N

National Counter-Terrorism, 11, 14
National Counter-Terrorism Plan, 13
National Drug Strategy, 10
National Parole Board, 3, 4, 10, 11
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, 10
NPB, 3, 4, 57

O

Office of the Correctional Investigator, 3, 4, 57
Office of the Inspector General, 42, 46, 47, 48, 49, 50
Operational Readiness Program, 13
organized crime, 8, 17, 18, 19, 20, 47, 49

P

Portfolio of the Solicitor General, 1, 3, 8
public education, 7, 35
public safety, 1, 2, 3, 6, 8, 9, 10, 17, 21, 27, 29, 30, 31, 32, 47, 49
Public Safety Portal, 2, 33, 34, 35
Public Security and Anti-Terrorism initiative, 18

R

RCMP, 3, 4, 10, 11, 14, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 28, 30, 57
RCMP External Review Committee, 3, 4, 57
restorative justice, 21, 22
Royal Canadian Mounted Police, 3

S

Smart Border Declaration, 15, 17
Summit Security Framework Policy, 19
Sustainable Development Strategy, 36, 41

T

technology, 1, 3, 8, 9, 14, 30
terrorism, 1, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 19, 34
transnational/organized crime, 8
tripartite policing agreements, 6

V

Voluntary Sector Initiative, 22, 31

BUDGET DES DÉPENSES

Solliciteur général Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/74-2003
ISBN 0-660-62439-7

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Solliciteur général Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

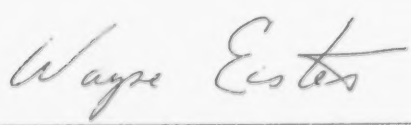

L'hon. Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

Partie I : Message du ministre ---------- 1

Partie II : Aperçu du Portefeuille et du Ministère ---------- 3

A. Aperçu du Portefeuille ---------- 3

B. Aperçu du Ministère ---------- 7

Raison d'être ---------- 7

Processus d'exécution du mandat du Ministère ---------- 8

Contexte de la planification ---------- 8

Initiatives horizontales et collectives ---------- 11

Partie III : Réalisations du Ministère ---------- 15

Partie IV : Rapports consolidés ---------- 41

Partie V : Rendement financier ---------- 47

Partie VI : Renseignements complémentaires ---------- 61

Pour obtenir de plus amples renseignements ---------- 61

Lois administrées par le ministère du Solliciteur général ---------- 63

Index ---------- 65

Partie I : Message du ministre

Le *Rapport sur le rendement* du ministère du Solliciteur général, pour la période se terminant le 31 mars 2003, décrit les priorités stratégiques du Ministère, le déploiement des ressources et les résultats obtenus par rapport aux plans établis pour 2002-2003. Comme j'ai n'été nommé au poste de solliciteur général qu'en octobre 2002, une partie de la période examinée par le *Rapport* relève de mon prédécesseur, Lawrence MacAulay.

Le Ministère fait partie du portefeuille du Solliciteur général. Il a pour tâche de fournir au ministre des conseils stratégiques touchant l'ensemble du Portefeuille et joue un rôle de premier plan dans la mise en oeuvre du programme de sécurité publique et de sécurité nationale du gouvernement.

Pendant la période visée, le portefeuille du Solliciteur général était formé du ministère du Solliciteur général, de la Gendarmerie royale du Canada, du Service canadien du renseignement de sécurité, du Service correctionnel du Canada, de la Commission nationale des libérations conditionnelles, et de trois organes de surveillance. La structure du Portefeuille a été modifiée en avril dernier par l'ajout, à mes responsabilités, du Centre canadien des armes à feu.

La sécurité publique demeure l'une des grandes priorités du gouvernement du Canada. Les forces de la mondialisation sont toujours sources de défis et de possibilités dans le secteur de la sécurité publique, de l'application de la loi et des services correctionnels. En ma qualité de solliciteur général, je joue un rôle prépondérant à l'échelle nationale dans le domaine de la sécurité publique et veille à la mise en œuvre, dans l'ensemble du Portefeuille, d'une approche globale qui assure l'équilibre entre la sécurité et la protection de la population, les droits et libertés individuels et la souveraineté du Canada.

Le gouvernement du Canada a proposé des mesures législatives pour contrer le terrorisme international, lutter contre le crime organisé, réduire l'offre et la demande de drogues et faire échec aux nouvelles formes de criminalité comme le passage de clandestins et la cybercriminalité. Les fonctionnaires du Ministère ont collaboré avec des partenaires du milieu policier à l'évaluation et à l'amélioration de l'efficacité d'outils clés de l'« arsenal » policier, comme l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, l'Initiative anticontrebande et la Banque nationale de données génétiques. Le recours à la technologie de l'analyse de l'ADN a donné de très bons résultats dans le domaine de la sécurité publique. Nous allons donc continuer de collaborer avec le ministère de la Justice afin que soient modifiées les lois pertinentes et allons poursuivre nos consultations auprès de nos partenaires de la sécurité publique et des Canadiens pour trouver d'autres applications à cet outil, par exemple pour établir un fichier des personnes disparues.

Au cours de la période examinée, j'ai annoncé la mise en place d'un certain nombre d'initiatives communautaires, y compris des projets menés dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention du crime, et le financement d'un programme autochtone de

guérison. Une autre initiative digne de mention est la publication d'un guide d'information à l'intention des victimes du crime. Nous avons également fait des progrès dans l'application de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN), qui sert de cadre à la négociation d'ententes de services policiers entre le gouvernement du Canada, les provinces et territoires, et les communautés des Premières nations. L'objectif de la PPPN est de préserver et de renforcer la sécurité publique grâce à des services policiers des Premières nations efficaces, responsables et adaptés à la culture autochtone. En juillet, j'ai annoncé un financement supplémentaire de 153 millions de dollars échelonné sur cinq ans. Ces fonds permettront de reconduire et d'élargir des ententes en vigueur en matière de police, ainsi que de former et d'appuyer les organes directeurs de la police.

En mars dernier, le Ministère a organisé une conférence nationale sur la mise en liberté sous condition, réunissant des experts du Canada et de l'étranger, qui a stimulé le débat et a accru la sensibilisation du public. J'ai aussi inauguré le portail de la sécurité publique, à l'adresse : http://www.safecanada.ca. Ce site constitue un guichet unique permettant aux Canadiens et aux Canadiennes d'obtenir de l'information sur la sécurité publique dont dispose le gouvernement du Canada.

En collaboration avec nos partenaires du système de justice pénale, nous continuons de faire de grands progrès pour favoriser et accroître l'échange de renseignements et l'intégration de l'information dans l'ensemble du système. Le Ministère a consenti des fonds qui permettront de poursuivre l'expansion du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique, afin que les partenaires de la justice pénale des diverses administrations puissent échanger de l'information électroniquement. De plus, un projet de loi a été déposé au Parlement en vue de l'établissement d'un système national d'enregistrement des délinquants sexuels.

Le *Rapport sur le rendement* donne aussi un aperçu des organismes du Portefeuille et des organes de surveillance qui rendent des comptes au Parlement par mon intermédiaire. À l'exception du SCRS, chaque organisme établit son propre rapport sur le rendement qui est déposé devant le Parlement. (L'an prochain, le Centre canadien des armes à feu présentera, lui aussi, un rapport distinct.) Pour nous faire part de vos commentaires au sujet du présent rapport, veuillez consulter la liste des personnes-ressources du Ministère à la page 61. Vous pourrez obtenir plus d'information en consultant le site Web du Ministère à l'adresse : http://www.sgc.gc.ca.

L'hon. Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Partie II : Aperçu du Portefeuille et du Ministère

A. Aperçu du Portefeuille

Rôles et responsabilités du portefeuille du Solliciteur général

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille du Solliciteur général est responsable de la police et de l'application de la loi (ce qui comprend la police des Autochtones), de la sécurité nationale, des services correctionnels et du régime de mise en liberté sous condition.

Le Portefeuille comprend le Ministère et les cinq organismes suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC), la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et le Centre canadien des armes à feu (CCAF). Il compte également trois organes de surveillance, soit le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel. Ensemble, ces organismes disposent d'un budget de plus de 3,5 milliards de dollars et comptent plus de 35 000 employés. Chaque organisme, excepté le SCRS, prépare un *Rapport sur le rendement* indiquant ses réalisations et ses principaux résultats. Pour l'année 2002-2003, les résultats du CCAF seront inclus dans le *Rapport sur le rendement* du ministère de la Justice, mais, à compter de l'an prochain, le CCAF préparera son propre rapport.

Voici de quelle manière le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance contribuent, individuellement et collectivement, à l'avancement du programme de sécurité publique :

- Le **Ministère** conseille et soutient le solliciteur général dans tous les aspects de son mandat, qui consiste notamment à donner une orientation aux organismes, à rendre des comptes au Parlement relativement aux organismes et à jouer le rôle de chef de file national en matière de sécurité publique.

- La **Gendarmerie royale du Canada** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; dans les provinces, les territoires et les municipalités avec lesquels un contrat a été conclu, veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes et effectuer les enquêtes appropriées; fournir des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en offrant une formation policière spécialisée et en fournissant des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique.

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité** mène des activités de renseignement de sécurité pour le gouvernement. Le SCRS recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur des activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada; il fait rapport et donne des conseils au gouvernement au sujet de ces menaces. Il effectue aussi des évaluations de sécurité.

- Le **Service correctionnel du Canada** administre les peines des délinquants condamnés à deux ans d'emprisonnement ou plus et prépare ceux-ci à se réinsérer dans la société pour y jouer un rôle utile. Le SCC fournit des services dans tout le pays, non seulement au sein des établissements correctionnels, mais aussi dans la collectivité.

- Le **Centre canadien des armes à feu** (CCAF) a été créé pour mettre au point le Programme canadien des armes à feu et en superviser l'application. L'un des principaux rôles du Centre est de perfectionner et de gérer un système d'enregistrement des armes à feu et de délivrance de permis. Il est également chargé de la mise en application du système de prestation des services, de l'élaboration de règlements, des communications, de la formation et de la mise en œuvre d'autres aspects du Programme.

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles** est un organisme administratif indépendant qui détermine s'il y a lieu d'accorder ou de refuser la mise en liberté sous condition aux délinquants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux, et qui exerce un contrôle sur cette liberté une fois que les délinquants sont dans la collectivité. En outre, elle prend des décisions au sujet de la réhabilitation et elle fait des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. La CNLC assume les mêmes pouvoirs et fonctions, sauf en ce qui concerne l'octroi de permissions de sortir, à l'égard des détenus sous responsabilité provinciale lorsque la province ou le territoire n'a pas sa propre commission.

- Le **Comité externe d'examen de la GRC** examine certaines catégories de griefs qui lui sont soumis par la GRC ainsi que des appels faisant suite au renvoi ou à la rétrogradation de membres de la GRC ou à l'imposition de mesures disciplinaires graves. Le Comité, qui dépose tous les ans un rapport au Parlement, est un tiers neutre qui effectue un examen indépendant et impartial des cas qui lui sont renvoyés. Il peut, s'il le juge bon, ordonner la tenue d'audiences, convoquer des témoins, faire prêter serment ainsi que recevoir et admettre des éléments de preuve ou autres informations. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité, selon le cas, sont envoyées aux parties et au commissaire de la GRC.

- La **Commission des plaintes du public contre la GRC** assure un examen transparent, indépendant et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC. La CPP examine ces plaintes, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques et établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations. En outre, elle donne des informations au public

sur son mandat et ses services, et elle s'efforce d'améliorer le processus de traitement des plaintes en faisant des recherches et en élaborant des principes directeurs à cet égard.

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en groupe. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est indépendant du SCC et peut instituer une enquête sur réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande du ministre ou de sa propre initiative.

LE PORTEFEUILLE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

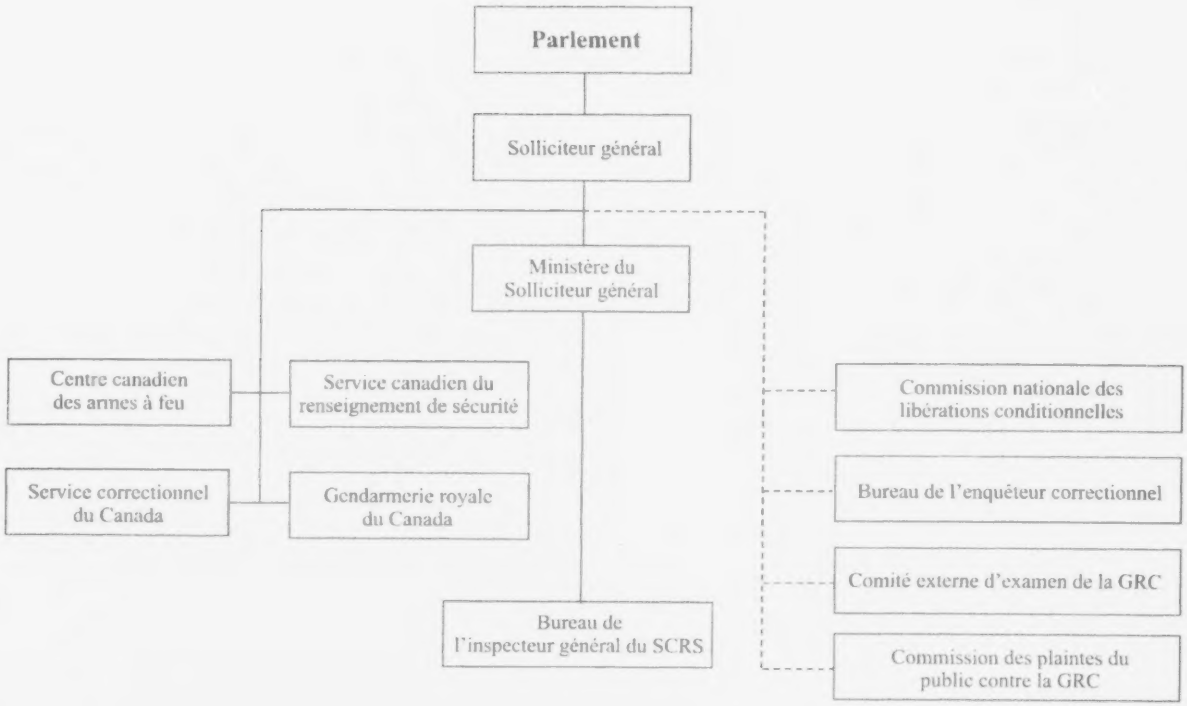

B. Aperçu du Ministère

L'objectif premier du Ministère est de contribuer à la protection des Canadiens en favorisant et en préservant la justice, la paix et la sécurité.

Raison d'être

La création du Ministère en 1966, aux termes de la *Loi sur l'organisation du gouvernement*, résultait de la nécessité de mieux aider le solliciteur général à donner une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille. Le rôle et les responsabilités du Ministère découlent de ceux du sous-solliciteur général (SSG) à qui il appartient de le diriger et à qui il incombe de conseiller et d'appuyer le solliciteur général à l'égard de tous les aspects de son mandat. Le SSG est le principal conseiller en politiques du ministre.

À cette fin, le Ministère aide et conseille le solliciteur général dans l'exercice de la totalité de ses fonctions, qui consistent, entre autres,

- à donner une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille;
- à jouer un rôle prépondérant à l'échelle nationale dans le domaine de la sécurité publique et de la sécurité nationale;
- à rendre des comptes au Parlement au sujet du Portefeuille.

De plus le Ministère administre la Politique sur la police des Premières nations et l'Initiative d'intégration de l'information de la justice.

Les organismes du Portefeuille offrent de l'expertise sur le plan opérationnel en fournissant directement des services et, ainsi, exercent une influence directe sur les collectivités au chapitre de la prévention du crime, de l'application de la loi, de la sécurité, des services correctionnels et de la réinsertion sociale. Pour sa part, le Ministère exerce une influence en élaborant des politiques stratégiques pour la totalité du Portefeuille et en assurant leadership, soutien et coordination du point de vue de l'ensemble du gouvernement fédéral.

Ce faisant, le Ministère fournit une caution indépendante au solliciteur général relativement aux questions stratégiques et opérationnelles au sein du Portefeuille ou dans tout le secteur de la justice pénale. Cela évite des cloisonnements et garantit une approche et une réponse cohérentes en matière de sécurité publique et de sécurité nationale.

Comme on l'a indiqué, les mesures de sécurité publique et de sécurité nationale commencent par l'élaboration de politiques au sein du Ministère, politiques qui sont ensuite appliquées par nos partenaires des secteurs de l'application de la loi, de la sécurité, et des services correctionnels et de libération conditionnelle. Étant donné qu'il s'agit de politiques, il est difficile pour le Ministère d'en quantifier les résultats à court terme car, dans la plupart des cas, ces résultats n'apparaissent qu'après un certain temps. Par conséquent, tout effet quantitatif pouvant découler de nos politiques est présenté par les organismes de première ligne dans leur rapport annuel de rendement, dans les sections

portant sur la prestation de services. Le *Rapport sur le rendement* du Ministère se concentre sur les aspects qualitatifs et contextuels des initiatives stratégiques.

Processus d'exécution du mandat du Ministère

Le Ministère est une organisation de petite taille qui s'occupe essentiellement de politiques stratégiques. Les fonds dont il dispose proviennent des crédits annuels qui lui sont alloués pour ses dépenses de fonctionnement de même que pour les subventions et les contributions qu'il verse. Les dépenses de fonctionnement servent à appuyer directement le rôle premier du Ministère, qui consiste à donner des avis stratégiques au solliciteur général dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la libération conditionnelle.

Les subventions sont accordées à 14 organismes nationaux de bénévolat afin de les aider à maintenir leur structure nationale et à payer les dépenses nécessaires à l'exécution de tâches de longue haleine. La collaboration de ces organismes avec le Portefeuille revêt diverses formes : conseils stratégiques, activités de sensibilisation du public, participation de la collectivité.

Des contributions destinées à financer l'élaboration de politiques sont versées aux provinces et territoires, ainsi qu'à des organismes sans but lucratif des secteurs public et privé, en fonction des priorités du Portefeuille, dans les trois catégories suivantes :

- projets de communication et d'échange d'information;
- projets de mise à l'essai d'approches novatrices en vue d'améliorer la qualité et la rentabilité de l'exécution des programmes, ou projets appuyant des initiatives législatives et stratégiques transsectorielles et intergouvernementales.
- projets de recherche et d'évaluation portant sur des questions relatives aux politiques gouvernementales.

Des contributions sont également utilisées pour l'application de la Politique sur la police des Premières nations, plus précisément pour la négociation, l'administration, l'actualisation et l'évaluation des accords tripartites sur les services de police des Première nations. Ces derniers sont adaptés à la culture et aux besoins propres des collectivités inuites et des Premières nations. Le Canada en assume 52 % des coûts, et la province ou le territoire, 48 %.

Contexte de la planification

En tant que composante du portefeuille du Solliciteur général, le Ministère exerce ses activités dans le secteur complexe et plurigouvernemental qu'est celui de la justice pénale. Pour pouvoir réagir efficacement aux nécessités communes en matière de sécurité et aux pressions croissantes exercées sur le système de justice pénale, il faut que soient établis d'importants partenariats entre tous les niveaux de gouvernement, les organisations non gouvernementales et les organismes de bénévolat.

Le Ministère continue d'axer ses efforts sur les dossiers sociaux, technologiques et économiques qui ont des répercussions directes sur la sécurité des Canadiens, tant au pays

qu'à l'étranger. En collaboration avec nos partenaires, nous cherchons à cerner et à contenir les menaces nouvelles, particulièrement celles que font peser les organisations criminelles et terroristes tant nationales qu'internationales.

Les événements du 11 septembre ont pour toujours modifié la façon dont les Canadiens, leurs voisins et partenaires au niveau international perçoivent la sécurité publique et la sécurité nationale. Partout dans le monde, des événements font maintenant naître des questions jamais abordées auparavant. Ainsi, la panne de courant qui a récemment touché l'Ontario et le nord-est des États-Unis a d'abord été perçue par beaucoup comme un acte de terrorisme. Une telle réaction fait ressortir la nécessité, pour le Ministère et ses principaux partenaires, de continuer de faire preuve d'un leadership actif, de mettre au point des méthodes d'action et des mesures législatives novatrices, et d'accroître leur capacité de répondre aux besoins de l'ensemble des Canadiens en matière de sécurité et de protection.

En 2002-2003, le Ministère, de concert avec les organismes du Portefeuille, a effectué une analyse de l'environnement qui a permis de cerner les cinq principaux éléments qui vont guider les politiques de sécurité publique au cours des cinq prochaines années. Il s'agit en l'occurrence de la mondialisation, de la technologie, de la criminalité organisée/transnationale et le terrorisme, des problèmes démographiques et des questions autochtones.

Voici certaines des principales constatations qui se sont dégagées de l'analyse :

- La protection de la population et la sécurité publique sont plus que jamais menacées par des dangers de nature militaire ou non militaire, notamment des conflits religieux et ethniques, la violation des droits de la personne et la dissolution d'États. Parallèlement, les gouvernements d'ici et d'ailleurs doivent faire face à un taux sans précédent de circulation transfrontalière de biens, de services, de personnes, d'argent et d'information.
- Le crime organisé continue d'être une menace pour la sécurité publique et il est de plus en plus complexe. Il se présente sous plusieurs formes, il fait appel à des outils diversifiés, comme les nouvelles technologies, et il étend ses activités au-delà des frontières. L'évolution technologique donne lieu à de nouvelles formes de criminalité qui sont utilisées par les criminels dans le monde entier. Ces technologies peuvent servir à masquer des activités comme le meurtre, le blanchiment d'argent, le trafic de drogues, le passage de clandestins et le terrorisme.
- En conséquence de l'immigration, la diversité ethnique, culturelle et religieuse s'accroît sans cesse au Canada. Ainsi, on prévoit que, d'ici à 2026, elle sera l'unique facteur de croissance de la population. Les organismes de police et de sécurité ainsi que les services correctionnels se voient donc dans l'obligation d'adapter leurs programmes, leurs mécanismes de prestation de services et leurs méthodes de recrutement afin de tenir compte des nouveaux besoins d'une population multiethnique.

- La technologie, de plus en plus répandue, se joue des frontières traditionnelles et offre de nouvelles possibilités aux criminels et aux terroristes. Ceux-ci peuvent désormais faire appel à moyens technologiques sans cesse plus perfectionnés pour se livrer à leurs activités dans des « refuges cybernétiques sûrs ». Il convient donc de réexaminer soigneusement les lois et les politiques en vigueur au Canada afin de s'assurer qu'elles reflètent bien la réalité de la technologie moderne.

- Dans les domaines de la sécurité et de la justice pénale, il importe d'assurer la circulation sûre, rapide et efficace de l'information afin de renforcer la capacité du Canada de réagir aux nouvelles menaces et d'améliorer la prise de décisions dans tous les secteurs. Afin de favoriser la communication de l'information en temps utile, on se penche actuellement sur les difficultés que comporte l'échange de l'information, lesquelles sont attribuables, entre autres, aux recoupements manquants au niveau des renseignements, aux différences de culture, au manque d'interopérabilité et au caractère délicat des données. La capacité des gouvernements de contrôler la collecte, l'utilisation, la conservation et la divulgation des renseignements personnels est également une question de plus en plus préoccupante.

- Le vieillissement de la population constitue un défi pour le Ministère, tant à l'interne qu'à l'externe. À l'interne, il doit planifier ses ressources humaines de manière à pouvoir recruter et conserver en poste des employés ayant les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs requises pour contribuer à la réalisation de son mandat, compte tenu des taux d'attrition prévus dans la fonction publique en général. À l'externe, les politiques, les programmes et les pratiques de la sécurité publique doivent être suffisamment souples pour permettre de répondre aux besoins de la population vieillissante. Par exemple, l'un des types de crime dont sont le plus souvent victimes les personnes âgées est la fraude par télémarketing. Il faut donc des services spécialisés d'application de la loi pour s'occuper efficacement des victimes et s'attaquer aux causes profondes des crimes de ce genre. La population carcérale est, elle aussi, de plus en plus âgée, ce qui signifie qu'il faudra offrir davantage de services spécialisés de santé et de sécurité dans les établissements correctionnels.

- La présence d'un nombre disproportionné d'Autochtones dans le système de justice pénale est un phénomène reconnu depuis plusieurs années. À l'heure actuelle, les Autochtones forment environ 2 % de la population canadienne d'âge adulte, mais représentent quelque 15 % des délinquants sous responsabilité fédérale. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône de 2002, à faire en sorte qu'Autochtones et non-Autochtones aient les mêmes chances dans la vie.

Pour en savoir davantage sur l'analyse de l'environnement, veuillez consulter le site Web du Ministère (http://www.sgc.gc.ca).

Initiatives horizontales ou collectives

Le Ministère adhère toujours à l'esprit de l'Entente-cadre sur l'union sociale (ECUS), dont l'objectif était de créer un climat favorable à la coopération intergouvernementale et à la participation des citoyens dans le domaine des grandes politiques sociales. Au chapitre de la justice pénale, les principes de l'Entente-cadre occupent une large place, puisqu'on met de plus en plus l'accent, dans les relations fédérales-provinciales-territoriales (FPT), sur l'établissement conjoint des priorités et des rapports de rendement de même que sur l'échange d'information. De nombreux groupes de travail et comités FPT cherchent des solutions à des problèmes communs en matière de services correctionnels, d'application de la loi, de lutte contre le terrorisme de procédure pénale et de prévention du crime. Ces groupes permettent aux différents gouvernements d'entretenir des liens cruciaux, renforçant ainsi leur capacité de s'occuper de questions complexes, comme la circulation de l'information sur la justice pénale entre les diverses composantes du système.

Collaborer plus étroitement avec ses partenaires — les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires et des organismes nationaux et internationaux, y compris des organismes bénévoles canadiens - pour faire avancer la réalisation du programme de sécurité publique du gouvernement demeure une priorité du Ministère. Voici certaines initiatives qu'il mène actuellement à cet effet avec ses principaux partenaires :

Cette année, le Secrétariat du Conseil du Trésor présente des détails supplémentaires sur des initiatives horizontales *choisies* sur son site Web à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hr-rh_f.asp

À l'avenir, ce site du SCT présentera des renseignements sur des initiatives horizontales importantes.

Initiative collective	Liste des partenaires	Page de référence du RPM
Lutte contre le crime organisé	GRC, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Environnement Canada, SCRS, les Mohawks d'Akwesasne, provinces et territoires	19-22
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime	Ministère de la Justice, GRC, Premières nations et secteur bénévole	19-22
Stratégie nationale antidrogue	GRC, Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, Santé Canada, provinces et territoires, Organisation des États américains, secteur bénévole	19-22
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité	GRC, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	19-22
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones	Service correctionnel du Canadaministère de la Justice, Affaires indiennes et du Nord canadien, Fondation pour la guérison des Autochtones	23-26
Accès légal	GRC, SCRS, ministère de la Défense nationale, Industrie Canada, ministère de la Justice, associations de policiers et services de police, secteur privé	15-18
Capacité du Canada de combattre le terrorisme	Ministère de la Défense nationale, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Transports Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère de la Justice, Affaires étrangères et commerce international,	15-18

Initiative collective	Liste des partenaires	Page de référence du RPM
	Environnement Canada, SCRS, GRC, ministère des Finances, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, intervenants de première ligne, Attorney General (Australie) Home Office (Royaume-Uni), Department of Justice (É.-U), Department of Defense (É.-U) et Department of State (É.-U)	
Intégration de l'information de la justice (IIJ)	Agence des douanes et du revenu du Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Commission nationale des libérations conditionnelles, Secrétariat du Conseil du Trésor, GRC, provinces et territoires.	31-35

RÉSULTATS ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES RELEVÉS DANS LE RAPPORT DE 2002-2003 SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

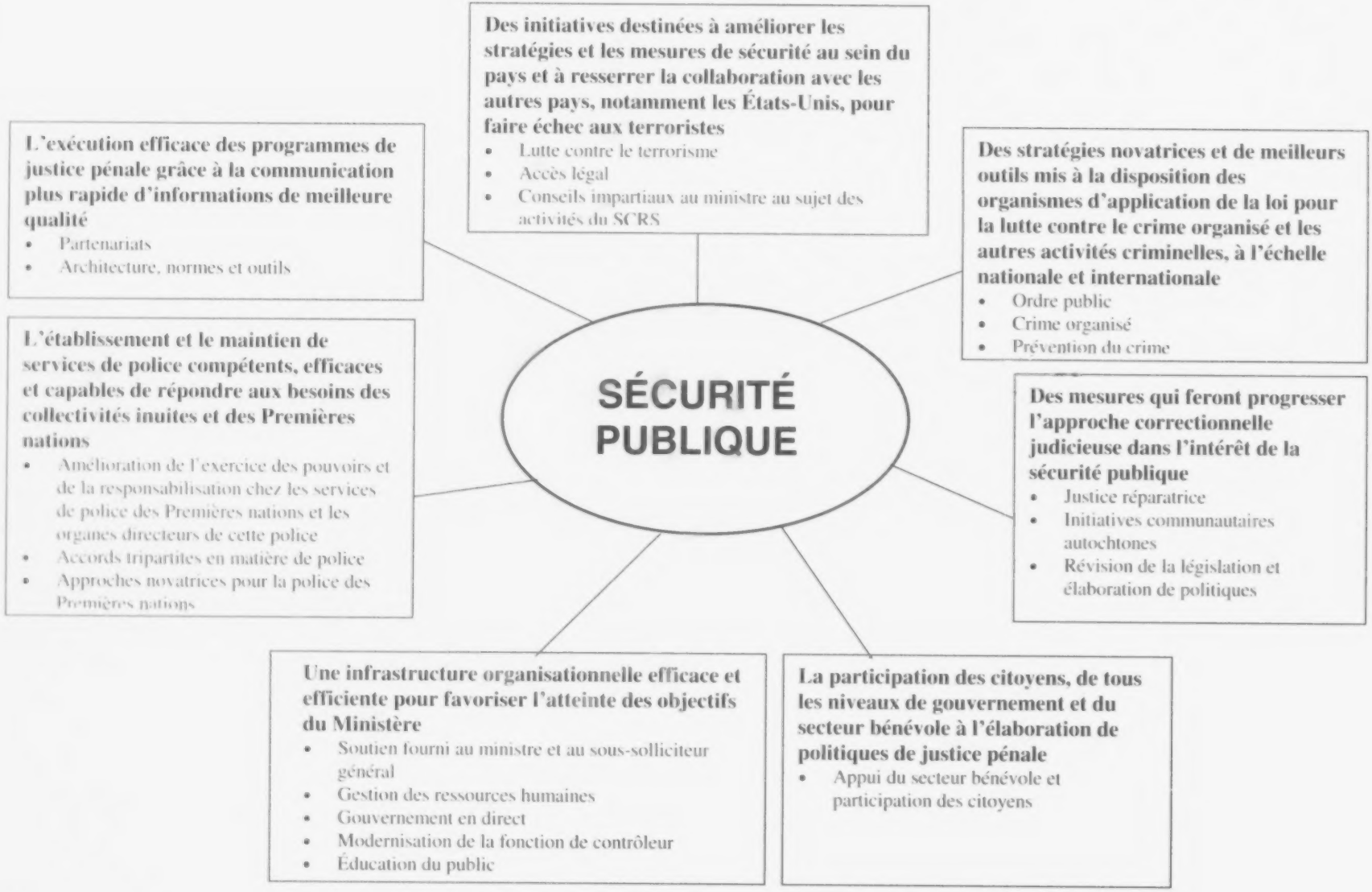

Partie III : Réalisations du Ministère

Résultat stratégique

Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.

Dépenses prévues	Dépenses réelles
4 883,1 k$	3 714,2 k$

Contrer la menace que présente le terrorisme est une priorité essentielle pour assurer la sécurité nationale du Canada et maintenir la sécurité publique et le bien-être économique des Canadiens. Le Ministère est responsable de la mise en application du Plan national de lutte contre le terrorisme, principal mécanisme utilisé par le Canada pour garantir une intervention stratégique et opérationnelle coordonnée en cas d'acte terroriste sur son territoire. Le Ministère aide le solliciteur général à remplir son rôle de chef de file dans la lutte contre le terrorisme en veillant à ce que le Plan reflète les rôles et les fonctions actuels et corresponde à la nature de la menace.

Pour appuyer le Plan, le Ministère a établi le Programme de préparation opérationnelle. Il consiste en des activités de formation, comme des exercices, des séminaires et des ateliers, qui sont destinées à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux intervenants de première ligne de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux.

Aujourd'hui, dans le secteur des communications, on retrouve, en plus des fournisseurs de communications par câble, divers fournisseurs de communications sans fil et un grand nombre de fournisseurs d'accès Internet. Les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale doivent donc mener leurs enquêtes dans un environnement complexe et exigeant.

L'accès légal à l'information est essentiel au travail des services d'application de la loi et de sécurité nationale. Lorsqu'elle est utilisée dans le cadre d'enquêtes criminelles, l'interception licite des communications donne lieu à un taux de condamnation de plus de 90 %. Le Ministère continue donc de collaborer avec les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale pour prioriser et optimiser des ressources restreintes, et, avec ses partenaires fédéraux, veille à ce que le cadre législatif du Canada continue de soutenir l'accès légal à l'information tout en protégeant les droits fondamentaux, comme le droit au respect de la vie privée.

Principaux partenaires

Comme la question de la sécurité nationale concerne plusieurs paliers de gouvernement, le Ministère travaille en étroite collaboration avec des organisations locales, régionales, nationales et internationales afin de pouvoir réagir efficacement aux nouvelles menaces.

Dans la lutte antiterroriste, le Ministère compte sur des partenaires au Canada et à l'étranger :

Partenaires au Canada : Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, GRC, Service canadien du renseignement de sécurité, Santé Canada, Défense nationale, Transports Canada, Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), Industrie Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international, Agence des douanes et du revenu du Canada, Environnement Canada, ministère des Finances, ministère de la Justice, Bureau du Conseil privé, provinces et territoires, et intervenants de première ligne.

Partenaires à l'étranger : Département d'État, Département de la Défense et Département de la Justice des États-Unis; Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, Office of the Attorney General (Australie) et Home Office (Royaume-Uni).

Afin de garantir qu'est en place un cadre législatif solide et pour venir à bout des problèmes d'ordre technique qui entravent l'interception en toute légalité de communications, le Ministère a établi d'étroits partenariats avec des intervenants clés, notamment : la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité la Défense nationale, le ministère de la Justice, Industrie Canada, le Bureau de la concurrence, la Police provinciale de l'Ontario, la Sûreté du Québec, divers services de police municipaux (y compris ceux de Toronto, de Calgary, d'Edmonton, de Peel et de Vancouver), l'Association canadienne des chefs de police, ainsi que des organismes du secteur privé (l'Association canadienne des fournisseurs Internet, l'Association canadienne de télévision par câble, l'Association canadienne des télécommunications sans fil, l'Association canadienne de la technologie de l'information).

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et priorités* pour 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à travailler avec ses principaux partenaires à la promotion et à la mise en œuvre de mesures destinées à prévenir, à décourager et à vaincre le terrorisme, notamment à mettre un frein au financement d'activités terroristes;
- à resserrer la relation bilatérale que le Canada entretient avec les États-Unis en ce qui concerne la lutte contre le terrorisme ;
- à accroître les initiatives conjointes de formation afin de contrer la menace que présente le terrorisme chimique, biologique et nucléaire;

- à maintenir et à actualiser le Plan national de lutte contre le terrorisme;
- à accroître la préparation opérationnelle et à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme;
- à coordonner la mise en œuvre d'un plan d'action prévoyant la conception et l'application de solutions techniques à l'interception, en toute légalité, de communications;
- à poursuivre l'examen du cadre législatif afin que nos lois ne soient pas dépassées par la technologie;
- à conseiller le Ministre relativement aux propositions et aux recommandations qui lui sont soumises par le SCRS.

Progrès accomplis à ce jour

Le Ministère est actuellement en train de revoir le Plan national de lutte contre le terrorisme, comme le prévoit son mandat, afin de veiller à ce que la réaction du Canada à un acte de terrorisme commis sur son territoire soit adaptée, dans la mesure du possible, à la gravité de la menace. Dans le cadre de cette étude, le Ministère examine les liens qui pourraient être établis avec les plans de gestion des crises et des conséquences établis par d'autres ministères fédéraux en vue d'en accroître la coordination au niveau fédéral. On envisage en outre d'établir des liens avec les mesures antiterrorisme adoptées par les provinces et les territoires. Une coordination renforcée à tous les niveaux profitera en bout de ligne aux premiers intervenants. Dans le but de resserrer encore davantage la coordination, des consultations sont régulièrement organisées auprès des provinces et des territoires, et cela a amené le Ministère à créer le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur la lutte contre le terrorisme. Ce groupe de travail se penche sur des questions d'intérêt commun touchant la formation et les exercices dans le domaine de l'antiterrorisme.

En cherchant à mettre en œuvre des mesures destinées à prévenir, à décourager et à vaincre le terrorisme, le Ministère s'est joint à de nombreux organismes internationaux en collaboration avec d'autres ministères et organismes, comme l'AUSCANUKUS, le Groupe de Rome du G-8, le Groupe d'action financière et les experts de la politique antiterroriste de l'Organisation des États américains, ou CICTE. Une bonne partie de l'action actuellement déployée porte sur l'élaboration et la mise en application de mesures destinées à freiner le financement d'activités terroristes.

Le Ministère s'emploie activement à établir des listes d'entités terroristes. Au 31 mars 2003, 19 entités avaient été inscrites aux termes des dispositions du *Code criminel*, et 370 aux termes des règlements des Nations Unies. Des biens appartenant aux entités inscrites et représentant une valeur de plus de 340 000 $ ont été gelés au Canada.

En 2002-2003, le Ministère a participé étroitement à la préparation de l'exercice TOPOFF 2 qui a eu lieu en mai 2003. Il s'agissait d'un exercice de lutte contre le terrorisme dirigé par les États-Unis et auquel ont pris part des hauts responsables canadiens et américains. TOPOFF 2 soutient l'engagement que le Canada a pris dans la

Déclaration sur la frontière intelligente et son *Plan d'action en 30 points* ainsi que les lignes directrices canado-américaines sur les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Ces lignes directrices ont été signées en mai 1999 dans le but d'augmenter la fréquence des activités de formation antiterroriste transfrontalières.

Le Ministère travaille à un certain nombre d'initiatives touchant l'accès légal destinées à assurer la sécurité et la protection des Canadiens et des Canadiennes.

- La collaboration accrue parmi les organismes d'application de la loi et de sécurité nationale a permis de mettre au point de nouveaux outils et de nouvelles capacités d'enquête. Beaucoup des solutions trouvées ont été mises à la disposition des services de police municipaux et provinciaux.
- Des représentants du Portefeuille continuent de travailler avec ceux du ministère de la Justice et et d'Industrie Canada afin que les lois canadiennes ne soient pas dépassées par les nouvelles technologies. Des consultations ont été amorcées en août 2002, en tant qu'éléments clés de cet examen. Afin de bien axer les discussions, un document de consultation, énonçant un certain nombre de propositions législatives, a été rendu public.
- Le Ministère participe à des groupes de discussion bilatéraux et multilatéraux, comme des groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux et le G-8, afin de constituer un front commun contre la criminalité de haute technologie et d'encourager l'assistance dans les enquêtes qui débordent les frontières.

En ce qui concerne la protection des infrastructures essentielles, le Ministère joue un rôle de coordination pour le compte du Portefeuille en travaillant avec le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes qui s'occupent d'infrastructures. En 2002-2003, il a participé à la négociation d'un protocole, au nom des organismes du Portefeuille et du BPIEPC, sur la suite à donner aux cyberincidents. De plus, le Ministère est chargé des questions de criminalité et de sécurité nationale dans l'élaboration du Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles du BPIEPC. Il a activement participé à l'élaboration des lignes directrices du G-8 sur la protection des infrastructures essentielles de l'information.

Quant aux conseils donnés au Ministre au sujet des propositions et des recommandations qui lui sont soumises par le SCRS, précisons que le Bureau de l'inspecteur général du SCRS, qui fait partie du Ministère, est un organe de surveillance créé par une loi, et qu'il appuie le solliciteur général dans ses responsabilités touchant le SCRS. L'inspecteur général est chargé de veiller à ce que le SCRS respecte ses politiques opérationnelles, d'examiner ses activités et de présenter des rapports au solliciteur général. Cela comprend la délivrance d'un certificat annuel attestant que l'inspecteur général est satisfait du *Rapport annuel du SCRS* et est convaincu que celui-ci respecte la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et les Directives ministérielles.

Résultat stratégique

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.

Dépenses prévues	Dépenses réelles
5 505,8 k$	5 311,2 k$

Le libre mouvement transfrontière de personnes, de biens, de services, de capitaux, d'informations et de communications continue de représenter des défis pour la sécurité publique et les systèmes de sécurité. En raison de la haute technicité de la criminalité, une approche globale et stratégique s'impose pour accroître la capacité, la coordination et la collaboration des organismes d'application de la loi et de sécurité du Canada ainsi que des partenaires internationaux.

Le Forum de la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, dirigé par le solliciteur général et le secrétaire à la Justice américain, continue de soutenir et de faciliter les vastes efforts déployés par les deux pays pour rendre la frontière sûre, grâce à des initiatives comme la *Déclaration sur la frontière intelligente* et le *Plan d'action en 30 points*. Le Forum s'attaque à ce qui fait obstacle à l'application efficace de la loi à la frontière, par un ciblage conjoint des activités criminelles et la révision des lois et des politiques.

Le gouvernement s'est engagé à prendre des mesures énergiques pour combattre le crime organisé, notamment priver les criminels des profits tirés de leurs activités. Les secteurs prioritaires approuvés par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice étaient les suivants : les drogues illicites, les bandes de motards criminels, le crime économique, le blanchiment d'argent, le crime technologique et le crime sur Internet, ainsi que la migration illégale, le trafic de personnes, la corruption et les gangs de rue.

Principaux partenaires

Le Ministère travaille avec la GRC et le SCRS, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Justice, Transports Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Statistique Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada de même que les gouvernements provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les services de police provinciaux et municipaux et des organismes bénévoles, dont l'Association canadienne des chefs de police et l'Association canadienne des policiers. Le Ministère assure de plus la présidence du Comité des sous-ministres adjoints chargé de la sécurité publique.

En outre, le Ministère a pris part à l'établissement de mécanismes destinés à renforcer les partenariats et à améliorer la coordination et la collaboration dans la lutte au crime organisé, par l'intermédiaire du Forum de la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, du Comité national de coordination sur le crime organisé et du Comité directeur fédéral-provincial-territorial des sous-ministres sur le crime organisé.

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et priorités* pour 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à mettre en œuvre, avec l'aide de ses principaux partenaires, la politique-cadre du gouvernement régissant le remboursement des coûts de sécurité des rencontres internationales présidées par le premier ministre ou un ministre;
- à travailler avec des partenaires afin d'assurer la sécurité et le succès du Sommet du G-8;
- à faire de la recherche et des évaluations et à mener des consultations dans le but d'accroître la connaissance théorique et la compréhension de la nature, de l'étendue et des conséquences du crime organisé;
- à travailler avec les États-Unis afin d'intensifier l'action conjointe des deux pays contre la criminalité transfrontalière, par l'intermédiaire du Forum de la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis;
- à prendre part à des initiatives multilatérales pour évaluer l'effort antidrogue dans l'hémisphère;
- à participer avec des partenaires fédéraux-provinciaux-territoriaux à la mise en œuvre de la Stratégie canadienne antidrogue;
- à élaborer des cadres d'évaluation en vue de l'examen de l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité et de l'Initiative anticontrebande;
- à appuyer les mesures de prévention du crime adoptées par les organismes d'application de la loi et les services correctionnels.

Progrès accomplis à ce jour

Dans le cadre de l'« Initiative de lutte contre le crime organisé et de la « Stratégie de contrôle du tabac », le Ministère a accordé des fonds au service de police mohawk d'Akwesasne pour qu'il puisse participer à des activités d'enquête menées conjointement avec la GRC et d'autres organismes d'application de la loi en vue de mettre un frein aux activités illégales à Akwesasne et dans les environs. Cette initiative a donné aux agents de police l'occasion d'échanger de l'information et facilite ainsi l'élaboration de politiques.

Aussi, des travaux de recherche et des actions stratégiques ont été menés pour appuyer l'Initiative de lutte contre le crime organisé. Ainsi, le Ministère a appuyé l'élaboration, en collaboration avec le Centre canadien de la statistique juridique, d'un système national de collecte de données sur le crime organisé. Cette connaissance accrue et cette meilleure compréhension du crime organisé aidera à élaborer des politiques et sensibilisera les Canadiens à la gravité du problème au Canada.

Dans le cadre de l'initiative du gouvernement sur la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme, le Ministère, avec la GRC, a mis en œuvre une initiative de lutte contre le crime organisé et les activités de contrebande chez les Premières nations. Grâce aux fonds versés, certains agents des services de police des Premières nations au Québec et en Ontario feront partie d'équipes spéciales mixtes dirigées par la GRC. De telles initiatives élargissent la capacité des services de police participants de mener des enquêtes criminelles particulières, consolident les partenariats et accroissent l'échange d'information entre les organismes d'application de la loi. Au cours de l'année, on a surtout travaillé, avec les partenaires, à l'élaboration et à la mise au point des infrastructures nécessaires pour mener à bien l'initiative.

Le Canada joue un rôle de premier plan au sein de la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD), laquelle relève de l'Organisation des États américains (OEA). L'objectif premier de la CICAD est de mettre au point des mesures multilatérales destinées à éliminer le trafic et la consommation de drogues illicites. En novembre 2003, le Canada sera l'hôte de la réunion de la CICAD à Montréal et devrait assumer la présidence de ce groupe. En tant que président, le Canada sera à même d'accroître son influence et sa visibilité au sein de l'OEA, de donner à la Commission une orientation en harmonie avec la politique, les objectifs et les valeurs du Canada, et de renforcer la coopération bilatérale avec les pays de la région en matière d'application de la loi.

Le Ministère, de concert avec ses principaux partenaires fédéraux, est chargé de l'application, à l'échelle de l'administration fédérale, du *Cadre de remboursement des coûts relatifs à la sécurité des sommets*, qui régit le remboursement des frais engagés par les villes et les provinces, hôtes de rencontres internationales présidées par le premier ministre ou un ministre, pour assurer la protection des participants. Comme présidence du Sommet du G-8 a été assurée par le Canada en 2002, son leadership et sa participation à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale ont été surveillés de près. Le Sommet s'est déroulé de façon paisible et a donné au gouvernement l'occasion unique de faire progresser ses priorités internationales.

Le *Cadre de remboursement des coûts relatifs à la sécurité des sommets* a été récemment appliqué avec succès à un certain nombre de rencontres désignées, y compris celles de l'Organisation des États américains, le Sommet des Amériques, les réunions du G-20 et du G-8. Il a servi de base au remboursement approprié des frais de toutes les parties et à l'établissement de fructueuses relations. Grâce aux leçons tirées de ces événements, le Ministère a pu modifier le *Cadre* de façon à en garantir une application plus uniforme et à donner une définition plus précise des critères de remboursement et de ce qui constitue des coûts extraordinaires, raisonnables et justifiables.

Des cadres d'évaluation ont été mis au point et des examens effectués tant en ce qui concerne l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité que l'Initiative anticontrebande, en collaboration avec des partenaires opérationnels : la GRC, le

ministère de la Justice, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Les résultats de ces évaluations renseigneront sur la façon dont sont gérés les programmes et aideront fortement à en améliorer la régie. Cela garantira de plus que les programmes font le meilleur usage possible de leurs ressources, lesquelles doivent servir d'outils essentiels dans la lutte contre le crime organisé.

Le Ministère a veillé à ce que les efforts déployés par le Portefeuille pour combattre le problème des drogues illicites soient à la fois stratégiques et concertés, et soient conformes aux objectifs des autres ministères qui participent à la Stratégie canadienne antidrogue. À cette fin, il préside un groupe de travail du Portefeuille et un comité de sous-ministres adjoints, et en coordonne les travaux, dans le but de favoriser l'échange d'information et d'améliorer la cohésion des initiatives antidroque au sein du Portefeuille. Le Ministère est également un participant essentiel du comité antidroque dirigé par Santé Canada, lequel vise à faciliter l'échange d'information et la coordination des initiatives horizontales destinées à appuyer la Stratégie canadienne antidrogue.

Comme l'indique le discours du Trône de 2001, la sécurité, la santé et le bien-être de nos enfants et de nos jeunes sont une priorité. Afin d'atteindre les objectifs du gouvernement, le Ministère a mené des recherches sur des problèmes touchant les jeunes, notamment l'adhésion de jeunes à des gangs et le vol de véhicules. Il a financé des projets à cette fin, dont le Sondage de la police canadienne sur les gangs de jeunes et un projet d'entrevues des jeunes impliqués dans des vols d'automobiles. De plus, le Ministère participe, avec des services de police et la GRC à un certain nombre d'initiatives favorisant l'échange d'information, la formulation de politiques et le travail en milieu communautaire, comme l'élaboration d'un document de réflexion sur le rôle de la police dans la prévention du crime. L'information ainsi obtenue viendra étayer l'élaboration de politiques et aidera à déterminer les liens qui existent entre des activités criminelles comme le vol d'autos et le crime organisé.

Résultat stratégique

Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique

Dépenses prévues	**Dépenses réelles**
4 350,2 k$	4 352,6 k$

L'approche correctionnelle judicieuse consiste à établir une distinction entre les délinquants qui doivent être isolés de la société et ceux qu'on pourrait mieux gérer dans la collectivité. Il s'agit donc de mettre en place un ensemble d'initiatives pouvant favoriser la sécurité publique en offrant aux délinquants les meilleures chances possibles de devenir des citoyens respectueux des lois. Pour appuyer cette initiative, le Ministère continue de se concentrer sur trois grands secteurs : la justice réparatrice, les initiatives communautaires autochtones, et la révision de la législation et l'élaboration de politiques.

La justice réparatrice amène les victimes, les délinquants et la communauté touchés par un crime à trouver des moyens de réparer le tort causé et favorise ainsi la réconciliation. Parmi les bienfaits qui peuvent découler de la justice réparatrice mentionnons : un sentiment accru de satisfaction chez la victime, une meilleure gestion des risques, une approche correctionnelle plus judicieuse, une plus grande participation de la collectivité, et de meilleures possibilités de prévention du crime. Le Ministère s'est efforcé, en collaboration avec le ministère de la Justice et les gouvernements provinciaux et territoriaux, de rendre plus précis et d'appliquer les principes de la justice réparatrice au Canada en s'appuyant sur les *Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale*.

Le besoin de stratégies de justice alternative est particulièrement aigu chez les délinquants autochtones. Actuellement, les communautés autochtones n'ont ni les programmes ni les services sociaux et professionnels qui leur permettraient de s'occuper elles mêmes, en toute sécurité, de certains délinquants. Cela explique en partie les hauts taux d'incarcération de délinquants autochtones.

La mise à l'essai et l'évaluation de modèles communautaires de guérison, pour les délinquants autochtones, favoriseront la mise en place de modèles appropriés de services correctionnels communautaires et de guérison. Les stratégies communautaires mises à l'essai par le Ministère représentent un moyen économique, efficace et adapté à la culture autochtone de répondre aux besoins des victimes, des délinquants et des communautés, tout en favorisant le bien-être personnel et la sécurité de la collectivité.

Il est essentiel de revoir la législation et de mettre au point des politiques si l'on veut établir un cadre solide dans le secteur des services correctionnels et de la justice pénale. Un système correctionnel efficace qui prend appui sur des politiques et des lois solides favorise la sécurité des Canadiens et des Canadiennes grâce à des établissements

correctionnels sûrs et à la réintégration, en toute sécurité, dans la collectivité des délinquants qui sont remis en liberté.

Principaux partenaires

Pour favoriser une approche correctionnelle judicieuse, le Ministère travaille avec les partenaires clés suivants : le ministère de la Justice, le Service correctionnel du Canada, la GRC, la Commission nationale des libérations conditionnelles, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que plusieurs ministères provinciaux et territoriaux. Le secteur bénévole et des organisations communautaires, y compris des groupes de défense des droits des victimes ainsi que des Canadiens et des Canadiennes qui s'intéressent de près à la question des services correctionnels et de la justice pénale, ont, par leur avis, un rôle important à jouer dans la formulation de la politique. Mentionnons à titre d'exemple, le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, http://www.ccjc.ca/, l'Association canadienne de justice pénale http://www.ccja-acjp.ca/ et Réseau pour la résolution de conflits Canada http://www.nicr.ca/.

Les collectivités et organisations autochtones jouent également un rôle incontestable en tant que partenaires non gouvernementaux. Parmi celles-ci figurent la Fondation autochtone de guérison http://www.ahf.ca/, les Native Counselling Services of Alberta http://www.ncsa.ca, ainsi que divers centres d'accueil autochtones de part et d'autre du pays http://www.nafc-aboriginal.com/.

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à soutenir la mise en oeuvre et l'évaluation de projets pilotes appliquant les principes de justice réparatrice;
- à continuer d'appuyer l'établissement, par les Nations Unies, des *Principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale*;
- à travailler avec les collectivités, les organisations autochtones, d'autres ministères fédéraux et d'autres paliers de gouvernement à la mise à l'essai et à l'évaluation d'initiatives communautaires autochtones;
- à réexaminer et à moderniser la législation correctionnelle;
- à tenir des consultations sur les grandes orientations afin de s'assurer que la législation et les politiques prennent en compte les besoins des Canadiens.

Progrès accomplis à ce jour

Au cours de l'été et de l'automne 2002, un groupe de dialogue électronique, formé sous les auspices du Réseau pour la résolution de conflits Canada, s'est penché sur la mise en œuvre des *Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale*. Ce dialogue avec divers intervenants a permis aux décideurs de cerner une grande variété de questions touchant l'application au pays des Principes des Nations Unies. Ces principes peuvent servir, dans

l'ensemble du Canada, à la mise au point de programmes novateurs et de politiques éclairées. Le projet a été financé dans le cadre de l'Initiative du secteur bénévole. Des renseignements sur la consultation et sur les Principes se trouvent au site Web suivant : http://www.restorativejustice.ca

Le Ministère continue d'appuyer des projets novateurs qui tentent de démontrer les répercussions des mesures de réparation. Par exemple, le Projet de justice axée sur la collaboration, une initiative du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, cherche à montrer comment une approche réparatrice dans le cas de crimes graves peut être une forme de justice plus satisfaisante pour la victime, l'accusé et la collectivité. Ce projet est appuyé par le Bureau du procureur de la Couronne d'Ottawa, le ministère de la Justice du Canada, le Service correctionnel du Canada, le ministère du Solliciteur général du Canada, le Conseil national de prévention du crime, le ministère des services correctionnels de l'Ontario, la Fondation Trillium de l'Ontario et l'Initiative de réforme de la justice pour les jeunes. Selon l'évaluation menée par le Ministère, le programme a donné des résultats positifs pour les victimes et les délinquants qui y ont pris part. Les participants estimaient que le délinquant était tenu suffisamment responsable, étaient satisfaits du processus et de l'appui fourni par le Projet, et avaient le sentiment d'avoir été traités équitablement. On peut consulter les rapports d'étape du Projet au site Web suivant : http://www.ccjc.ca/news/collaberative.cfm

En fournissant aux communautés autochtones une information ciblée et en offrant aux travailleurs communautaires des occasions d'apprentissage, on a élargi la capacité des peuples autochtones d'exercer de plus grandes responsabilités dans les secteurs correctionnels et de la guérison. Cela s'est fait, grâce, en partie, à deux nouvelles publications de la Collection sur les Autochtones, - « *Le balisage de l'expérience de guérison - Rapport final d'un projet de recherche d'une Première nation sur la guérison dans les collectivités autochtones du Canada* » et « *Choix et Conséquences : Les délinquants en tant que ressources pour la prévention du crime* ». Ces deux ouvrages se trouvent au site Web du Ministère à l'adresse suivante : http://www.sgc.gc.ca

Les peuples autochtones ont été consultés sur une vaste gamme d'initiatives stratégiques, y compris l'épuisement professionnel des travailleurs communautaires et la mobilisation communautaire dans une perspective traditionnelle. L'information recueillie a mené à la mise sur pied de projets pilotes dans les collectivités ainsi qu'à la préparation de cahiers d'information à l'intention des travailleurs communautaires de première ligne et des organismes de financement.

Les enseignements tirés des mesures correctionnelles communautaires et des méthodes de guérison autochtones aident à faire mieux comprendre des mesures de rechange que des groupes et organisations non autochtones pourraient vouloir faire adopter dans leurs propres collectivités. Les collectivités autochtones qui ont mis au point de solides processus de guérison ont obtenu de bons résultats. Ainsi, la Première nation de Hollow Water s'est occupée de 108 délinquants de 1987 à 2000. De ce nombre, seuls deux délinquants ont été condamnés pour avoir récidivé. Et, dans la Première nation Mnjikaning, aucun des 44 délinquants qui ont été soumis au processus depuis 1995 n'a

récidivé. Ce sont-là des résultats impressionnants, mais il faut garder à l'esprit que la plupart des services correctionnels communautaires et de guérison sont de nature expérimentale et ne sont pas encore à même de produire des statistiques fiables.

Au cours de la période visée, on a terminé l'examen de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) ainsi que *la Loi sur le transfèrement des délinquants* (LTD), et des modifications ont été élaborées et déposées au Parlement tant en ce qui concerne la LSCMLC (projet de loi C-40) que la LTD (projet de loi C-33). De plus un projet de loi (projet de loi C-23) a été déposé en vue de la création d'un système national d'enregistrement des délinquants sexuels, lequel contiendra des renseignements sur quiconque a été reconnu coupable de certaines infractions sexuelles au Canada. En outre, on a élaboré et examiné des possibilités d'action spécifiques touchant le rôle des victimes, la prévention du crime et des questions correctionnelles de portée internationale.

Résultat stratégique

L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.

Dépenses prévues	**Dépenses réelles**
74 276,2 k$	72 508,4 k$

La Politique sur la police des Premières nations (PPPN) et le Programme des services de police des Premières nations (PSPPN) ont été approuvés en 1991. Ils forment le cadre de négociation d'accords sur des services policiers adaptés aux cultures des Premières nations et des Inuits entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les collectivités inuites et des Premières nations. Le Canada assume 52 % des coûts de ces accords, et les provinces ou territoires, 48 %.

En augmentant la stabilité, l'ordre et la sécurité publique dans la collectivité, la PPPN crée des conditions favorables à d'autres investissements fédéraux destinés à améliorer la qualité de vie chez les Premières nations. Grâce à la sécurité et à la stabilité, celles-ci peuvent progresser dans d'autres domaines et être à même de recruter et de garder, au sein de leurs collectivités, des professionnels (par ex. des travailleurs sociaux, des enseignants, du personnel infirmier) et des entreprises. Cette initiative procure aussi des emplois valorisants à des agents de police et à des civils et augmente l'appui de la collectivité à l'égard d'autres éléments du système de justice pénale.

Afin de pouvoir atteindre son objectif premier qui est d'accroître l'ordre social, la sécurité publique et la protection personnelle au sein des collectivités des Premières nations, la PPPN met sur pied et finance des services de police compétents efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations qu'ils desservent. À cette fin, les gouvernements fédéral et provinciaux visent les trois grands objectifs suivants :

- Veiller à ce que les peuples des Premières nations aient accès à des services de police qui répondent à leurs besoins et respectent des normes quantitatives et qualitatives acceptables;
- Appuyer les collectivités des Premières nations dans l'établissement de structures de gestion, d'administration et de responsabilisation pour leurs services de police;
- Mettre en œuvre et administrer la PPPN en partenariat avec les collectivités des Premières nations.

Il y a deux grands modèles de prestation de services. Le premier est un programme administré par la collectivité elle-même qui emploie généralement des agents autochtones de la région. Ces services de police, qualifiés de services autoadministrés, doivent directement rendre compte à leur collectivité. Dans le second cas, le service de police de l'endroit, généralement la GRC, comprend un contingent spécial d'agents autochtones.

Il importe de faire remarquer qu'en mai 2003, le programme s'est vu accordé des fonds supplémentaires dont il avait grand besoin pour les années 2003-2004 et les suivantes, ce qui représente une somme totale de 153 millions de dollars échelonnée sur cinq ans.

Principaux partenaires

Pour maximiser l'accès des Premières nations aux ententes de services de police, et pour améliorer l'exercice des pouvoirs et accroître la responsabilisation, le Ministère collabore avec un large éventail d'intervenants, notamment : les services de police des Premières nations, l'Association des chefs de police des Premières nations (http://www.fncpa.ca/), les conseils de bande, les dirigeants des communautés, les Anciens, la GRC, les provinces et les territoires, les services de police provinciaux et territoriaux, les municipalités, et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et priorités* de 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à pourvoir le plus grand nombre possible de collectivités des Premières nations de services de police efficaces, compétents et adaptés à leurs particularités culturelles, dans les limites des ressources affectées au Programme;
- à s'attaquer, avec des partenaires clés, aux graves problèmes sociaux et de santé qui sévissent dans les collectivités de Sheshashiu et de Davis Inlet;
- à améliorer l'exercice des pouvoirs et à accroître la responsabilisation grâce à des ateliers et à des programmes de formation destinés aux chefs de police et aux membres d'organes directeurs de police, à des états financiers vérifiés qui sont exigés chaque année, et à des vérifications périodiques d'accords;
- à créer une base de données et un cadre de recherche en vue de déterminer les facteurs d'efficacité de la police des Premières nations;
- à établir une liste détaillée d'indicateurs de rendement qui peuvent être utilisés pour mesurer l'efficacité de la police des Premières nations;
- à fournir un appui aux services de police et aux organisations des Premières nations pour des projets de prévention du crime qui contribuent à rendre les collectivités plus sûres, plus saines et plus durables.

Progrès accomplis à ce jour

À ce jour, plus de 125 ententes tripartites ont été conclues aux termes de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN). Ces ententes touchent 319 collectivités représentant en gros 240 000 personnes, soit environ 60 % de la population des réserves.

Les services de police des Premières nations qui sont bien organisés jouissent de la confiance non seulement des collectivités qu'ils desservent, mais aussi d'autres services de police qui les considèrent comme des partenaires clés de l'application de la loi.

En 2002-2003, des négociations ont été entamées pour renouveler des ententes existantes ou, dans un nombre limité de cas, pour en conclure de nouvelles, compte tenu des ressources disponibles et des paramètres de la Politique. Les ententes suivantes ont été conclues :

- Traité n° 3 du Grand Conseil, englobant 22 collectivités des Premières nations en Ontario;
- Big Cove, l'une des plus importantes collectivités des Premières nations au Nouveau-Brunswick;
- Canoe Creek et Esketemc en Colombie-Britannique.

Le Ministère a également continué d'appuyer la Stratégie de guérison des Innus, en collaboration avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador ainsi que les Innus du Labrador, pour s'attaquer, par la négociation d'accords tripartites en matière de police, aux graves problèmes sociaux et de santé qui sévissent dans les collectivités de Sheshashiu et de Davis Inlet. Cette initiative n'a pas progressé aussi rapidement que prévu à cause des moyens limités de la collectivité.

En améliorant la responsabilisation, l'exercice des pouvoirs et la surveillance du rendement, on renforce la capacité des collectivités de régler les problèmes associés au crime, à la sécurité personnelle, à la sécurité publique et à la confiance du public. Ce cadre donne aussi aux collectivités la possibilité de gérer et d'orienter les services de police et d'y participer par l'intermédiaire des organes directeurs de la police et de groupes consultatifs communautaires.

À cette fin, le Ministère a appuyé des ateliers portant sur l'exercice des pouvoirs auxquels ont été invités des organes directeurs de la police, des groupes consultatifs communautaires, des commissions de police, des comités de sécurité publique et des conseils de direction de la police. Il a aussi donné son appui à des programmes de formation pour les chefs de police et les membres d'organes directeurs de police. Avec les provinces, les territoires et les Premières nations, il a poursuivi l'étude préliminaire de normes nationales et régionales, et il a facilité l'échange de renseignements grâce à un site Web qui contiendra une information à jour sur une vaste gamme de questions, notamment la Politique sur la police des Premières nations, les façons de procéder, l'exercice des pouvoirs, la responsabilisation, le recrutement et la formation.

Au cours des deux ou trois prochaines années, on accordera une grande importance aux diverses initiatives de recherche destinées à mesurer de façon continue l'efficacité des services de police des Premières nations et à jeter les bases d'une prochaine évaluation.

Les contrôles financiers et la responsabilité de la collectivité sont assurés par les états financiers vérifiés qui sont exigés chaque année de tous les services de police administrés par les Premières nations et par des vérifications effectuées tous les cinq ans. En 2002-2003, six vérifications ont été effectuées auprès de services autoadministrés, dont l'une était une vérification judiciaire, et sept auprès de services communautaires de police offerts par la GRC.

Le recours à des approches innovatrices dans les domaines de la prévention du crime, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes a permis d'améliorer les relations entre la police et les jeunes Autochtones, grâce à des activités sociales et communautaires plus nombreuses visant à réduire les contacts des jeunes avec le système de justice pénale. Pour détourner les jeunes de la criminalité, on a financé quatorze projets de partenariat conçus pour les collectivités autochtones et en collaboration avec elles.

Résultat stratégique

L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité

Dépenses prévues	Dépenses réelles
5 713,9 k$	4 238,1 k$

L'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ) a été lancée en 1999, donnant ainsi suite à l'engagement du gouvernement du Canada d'améliorer la sécurité publique et d'augmenter la confiance des Canadiens dans le système de justice pénale. Elle a pour but d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'information opérationnelle et, par voie de conséquence, la qualité des décisions prises par les responsables de la justice pénale et des services d'application de la loi.

Le système de justice pénale canadien – avec sa myriade de ministères et d'organismes aux niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal – est une entité complexe. Chaque année, les organismes d'application de la loi, de justice pénale et de sécurité publique traitent des centaines de milliers de transactions au moyen de milliers de formulaires, de centaines de systèmes discrets et d'une foule d'interlocuteurs. Ce milieu pluri-gouvenemental est semé d'embûches pour l'échange d'information entre organismes, entre autres : la nécessité de protéger les renseignements personnels, l'incompatibilité des systèmes électroniques, l'insuffisance des ressources pour la mise en place des mécanismes de liaison et la présence d'obstacles systémiques et culturels.

Le Ministère a pour mandat, par l'intermédiaire de l'IIJ, de diriger l'établissement du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP), réseau national d'organismes et de systèmes travaillant ensemble à l'amélioration de l'échange électronique d'information au sein de l'appareil de la justice pénale et du secteur de l'application de la loi. Il faudra, par conséquent, accorder très bientôt une attention particulière à la question des coûts que génèrent l'entretien des systèmes et le développement de liaisons d'interface à l'Index national de justice pénale (INJP), outil automatisé qui permettra de repérer des renseignements sur les délinquants inscrits dans divers systèmes du milieu de l'application de la loi et de la justice pénale. La question de la viabilité à long terme de ces initiatives n'avait pas été abordée. On a donc amorcé, au début de 2003, la mise au point d'une stratégie de financement intégré afin d'assurer un financement durable au RCISP dans son ensemble et, à court terme, à l'INJP, en tenant compte des besoins des organismes partenaires. Cette stratégie de financement déterminera le montant dont auront besoin les organismes partenaires pour maintenir leur collaboration à la mise sur pied du RCISP.

L'IIJ ne saurait réussir sans un engagement soutenu de la part de ses organismes

partenaires. Il reste cependant difficile de traiter d'efficacité quand les administrations et les organismes en cause sont aux prises avec leur propre mandat, leurs propres niveaux de financement et leurs propres priorités.

Principaux partenaires

Le Ministère continue de diriger l'élaboration et la mise en oeuvre coordonnées des éléments fédéraux clés de l'IIJ liés à l'établissement du RCISP, en collaboration avec ses huit partenaires fédéraux essentiels : la GRC, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Centre canadien de la statistique juridique, le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Comme il avait été prévu, au départ, que le RCISP serait de portée nationale, nous avons encouragé, chez nos partenaires provinciaux et territoriaux, un esprit de coopération et d'engagement à la vision du RCISP. À cette fin, le partenariat du RCISP compte un Réseau de leadership fédéral-provincial-territorial, chargé de favoriser la communication des pratiques exemplaires et l'harmonisation des initiatives d'IIJ au Canada.

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à créer un programme de liaison pour élargir la participation, au RCISP, des composantes fédérales, provinciales, territoriales et municipales de l'appareil de justice;
- à développer la voie à l'établissement d'une politique nationale en matière de gestion et de communication de l'information;
- à poursuivre, avec ses principaux partenaires, l'établissement de normes de données communes, entre autres, la mise au point de la première édition du dictionnaire fédéral de données de base;
- à entreprendre un projet expérimental afin de déterminer la structure, le contenu et l'architecture de distribution nécessaires à la mise en place d'un tableau commun sur les infractions;
- à étudier la possibilité de collaborer avec les responsables des diverses initiatives de Gouvernement en direct.

Progrès accomplis à ce jour

Afin de pouvoir accroître la capacité des organismes fédéraux de communiquer de façon efficace de l'information à d'autres organismes et à d'autres paliers de gouvernement, le Secrétariat de l'IIJ a poursuivi ses consultations auprès des intervenants des secteurs de la justice pénale et du maintien de l'ordre au sujet des stratégies de collaboration à appliquer, et il a progressé dans la mise en œuvre d'une de ses stratégies clés, c'est-à-dire créer un milieu de la gestion de l'information et de la technologie de l'information qui soit axé sur les activités pratiques et appuyé sur des normes.

La primauté du droit, les meilleures pratiques, aux niveaux national et international, en matière d'information, et les principes convenus touchant la protection de renseignements personnels, la protection de l'information, l'intégrité des données et la gestion de l'information opérationnelle en tant que valeurs actives d'une « communauté d'intérêts » sous-tendent l'élaboration d'un Cadre de gestion de l'information (CGI) pour le RCISP.

Les composantes du CGI comprennent des éléments de politiques, de normes, de procédures opérationnelles et une bibliothèque technique centralisée. La politique et les normes touchant les renseignements personnels et l'intégrité de l'information en sont rendues à un stade avancé d'élaboration et d'approbation.

L'élaboration du dictionnaire des données de base du RCISP a été accélérée en 2002-2003. Une version anglaise « or »a été produite et on a consulté le Québec au sujet de la version française. Pendant cette période, on a achevé les premières phases de l'établissement d'un environnement Internet pour gérer et diffuser le dictionnaire. Cet ouvrage a été conçu afin que tous les organismes utilisent une terminologie et des descripteurs communs de façon à ce que l'information puisse être échangée entre plusieurs partenaires de la justice pénale. D'abord élaboré en 2002-2003 en tant qu'outil fédéral, le dictionnaire a reçu l'aval de l'Association canadienne des chefs de police et des ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'administration de la justice.

Le Ministère continue d'examiner les occasions de collaboration avec les responsables de l'initiative Gouvernement en direct (GED) afin, surtout, d'optimiser la recherche et la mise au point de nouvelles solutions technologiques. On est en train de rédiger un rapport sur les possibilités de liens de GED avec le RCISP.

Au cours de l'année financière, le travail touchant la phase III de l'architecture de l'information a sensiblement progressé. Cette phase précise la façon dont l'information circule horizontalement entre les ministères, décrit les événements qui entraînent des échanges de renseignements et détermine les corrections et les procédés susceptibles d'accroître la sécurité publique. Un inventaire détaillé des systèmes fédéraux contenant de l'information liée à la justice pénale a été effectué et permet maintenant à la communauté de déterminer rapidement dans quels systèmes se trouvent les renseignements recherchés.

En 2002-2003, l'ébauche de l'approche nationale, élaborée conjointement par le Réseau de leadership fédéral-provincial-territorial et le Ministère, a été renommée la *Déclaration conjointe sur une approche nationale en matière d'échange d'information dans le cadre du RCISP*. Cette déclaration conjointe a été présentée aux sous-ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'administration de la justice en janvier 2003, lesquels l'ont approuvée et ont proposé de la soumettre aux ministres fédéraux-provinciaux-territoriaux responsables de l'administration de la justice pour qu'ils la signent en 2003-2004.

On tente également de mettre à profit les possibilités, qui avaient été cernées, d'établir des partenariats avec d'autres paliers de gouvernement et intervenants clés. Par exemple, dans le cadre du travail mené par le Forum de la criminalité transfrontalière

Canada-États-Unis, le Ministère s'est penché sur les questions d'interopérabilité des systèmes des organismes d'application de la loi qui agissent à la frontière.

En avril 2002, le Comité directeur de l'IIJ a approuvé le cadre de mesure du rendement qui avait été établi pour le RCISP. On a terminé la collecte de renseignements repères sur les attitudes de la population et la satisfaction des praticiens de la justice pénale à l'égard de l'échange d'information et l'utilisation des renseignements par les organismes du système de justice pénale. Les études déterminent dans quelle mesure la population est sensibilisée aux nouveaux procédés et les praticiens, satisfaits de l'échange d'information de justice pénale par des moyens électroniques. Deux rapports distincts sur les résultats obtenus et leur analyse ont été remis aux partenaires. Les deux documents appuient les activités d'IIJ actuellement prévues et en reconnaissent la justesse. La première itération de la mesure du rendement est prévue pour 2004-2005.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Secrétariat de l'IIJ, en collaboration avec le Groupe de travail interministériel, a procédé à l'examen du premier plan d'action quinquennal de l'Initiative. Il s'agissait d'un examen détaillé des hypothèses, des principes, des stratégies et des plans sur lesquels prend appui le Plan d'action de 1999. Les résultats ont été présentés au Comité directeur de l'IIJ en juillet 2003.

La mise au point de l'Index national de justice pénale (INJP) a progressé. Au cours de l'année, il a surtout été question du financement qui permettrait aux organismes partenaires de se brancher à l'INJP. Un examen de l'INJP a été effectué par un organisme indépendant pour le compte du Secrétariat du Conseil du Trésor. À la suite de cet examen, la GRC s'est engagée à donner suite aux questions qui ont été soulevées. En outre, une évaluation préliminaire des répercussions sur la vie privée a été effectuée à l'occasion de l'application de la première version du l'INJP.

L'établissement du RCISP exige des systèmes d'information modernes. Les organismes partenaires du RCISP font donc appel aux toutes dernières technologies pour moderniser leurs systèmes de gestion de l'information et des dossiers, systèmes sur lesquels s'appuie l'exécution des programmes de justice pénale, grâce à un échange de renseignements plus rapide et de meilleure qualité, entre autres :

- Le renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) permettra de moderniser et de remplacer le système national d'information de la police mis sur pied il y a quelque trente ans. L'efficacité du milieu de l'application de la loi s'en trouvera accrue, car grâce au renouvellement du CIPC, les organismes d'application de la loi auront accès à des sources d'information vérifiées et pourront se transmettre plus facilement de l'information par voie électronique.
- Le Service correctionnel du Canada est en train de moderniser son Système de gestion des délinquants (SGD) et la Commission nationale des libérations conditionnelles est à mettre au point un Système sur la mise en liberté sous condition (SMLC). Ces mesures contribueront grandement à accroître la sécurité publique en fournissant une information sûre et rapide à ceux qui doivent prendre des décisions au sujet du transfèrement, de la réadaptation et de la mise en liberté de délinquants.

- La GRC a amorcé l'élaboration d'un nouveau système de gestion de cas, le Système de rapports et d'incidents de la police (SRIP), lequel fournira rapidement aux agents de la GRC d'un bout à l'autre du pays une information à jour et complète sur les incidents.
- Le Ministère, avec le ministère de la Justice, a achevé l'élaboration d'un prototype du tableau commun des infractions (TCI), base de données structurée et à jour des comportements pouvant donner lieu à des accusations et définis dans les lois fédérales.

Résultat stratégique

La participation des citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole, à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale

Dépenses prévues	**Dépenses réelles**
4 105,1 k$	4 053,9 k$

En maintenant et renforçant ses liens avec les organisations du secteur bénévole, le Ministère amène les Canadiens à prendre part à un dialogue éclairé sur les questions ayant trait à la sécurité publique et au programme d'action du Portefeuille. Le secteur bénévole donne aux Canadiens la possibilité de participer à la réalisation d'objectifs communs grâce à des initiatives et à des actions conjointes.

Principaux partenaires

Chaque année, le Ministère verse une aide financière à quatorze organismes bénévoles nationaux oeuvrant dans le secteur de la justice pénale et des services correctionnels.

Le site internet du Ministère présente des hyperliens aux sites de ses partenaires à l'adresse suivante : http://www.sgc.gc.ca/criminal_justice/vol_sector_partner_f.asp

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2002-2003, le Ministère s'est engagé :

- à poursuivre, voire à accentuer, ses efforts pour faire participer les citoyens et les organisations du secteur bénévole à un dialogue éclairé sur les questions ayant trait à la sécurité publique et au programme d'action du Portefeuille;
- à améliorer les mécanismes de collaboration avec les organisations bénévoles pour l'établissement des politiques et des plans du Portefeuille;
- pendant les trois prochaines années, à travailler avec les organismes bénévoles à des projets d'élaboration de politiques.

Progrès accomplis à ce jour

Le Ministère a participé très activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'*Initiative Gouvernement du Canada -- secteur bénévole* afin d'améliorer les mécanismes de collaboration avec les organismes bénévoles pour l'établissement des politiques et des plans du Portefeuille.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Ministère a organisé les rencontres suivantes pour le secteur bénévole :

- Table ronde sur les services correctionnels;
- Forum annuel sur les politiques, organisé par les Associations nationales intéressées à la justice criminelle, le ministère fédéral de la Justice et Solliciteur général Canada;
- La conférence sur les interventions efficaces dans la mise en liberté sous condition et la réintégration communautaire.

De concert avec les organisations bénévoles, le Ministère travaille à des projets d'élaboration de politiques destinés à renforcer la capacité d'élaboration de politiques du secteur bénévole ainsi qu'à fournir au Ministère d'utiles commentaires sur des questions clés de justice pénale et de sécurité publique.

Résultat stratégique

Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère

Dépenses prévues	**Dépenses réelles**
11 706,1 k$	17 950,9 k$*

*Comprend les coûts afférents aux régimes d'avantages sociaux des employés du Ministère.

Objectifs clés et résultats généraux par rapport aux résultats prévus

Dans son *Rapport sur les plans et les priorités* de 2002-2003, le Ministère a pris les engagements suivants :

- Gestion des ressources humaines : Soutenir le *Plan des ressources humaines*, en attirant, perfectionnant et en gardant en poste des personnes très qualifiées; accroître l'usage quotidien des deux langues officielles au travail; établir un programme officiel de formation de base.
- Gouvernement en direct : Inaugurer le Portail de la sécurité publique.
- Modernisation de la fonction de contrôleur : Établir un poste de contrôleur dont le titulaire sera chargé de surveiller la production d'informations sur le rendement de même qu'une politique de gestion du risque et des systèmes de contrôle de la gestion.
- Mieux faire connaître le système canadien de justice pénale.
- Aider le sous-solliciteur général à remplir ses fonctions qui consistent à conseiller et à seconder le ministre.

Progrès accomplis à ce jour

Gestion des ressources humaines : Le Ministère a terminé la troisième année du *Plan des ressources humaines 2000-2003*. Ce plan établit un cadre permettant au Ministère de continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des personnes très qualifiées et représentatives de la société canadienne et qui ont les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs nécessaires pour l'aider à réaliser son mandat et pour saisir les occasions et relever les défis qui se présenteront. Au cours de l'année, le Ministère a embauché un nombre sensiblement plus élevé d'agents de niveau intermédiaire en vue d'assurer la stabilité future du secteur de la gestion.

Au cours de l'année, le Ministère a établi un programme de formation de base. Ce document porte, entre autres, sur l'ensemble de compétences que doivent avoir les analystes de politiques et comprend des sources d'information dont on peut se prévaloir pour accroître les objectifs de l'organisation. Le Ministère a continué de recourir aux déploiement et aux affectations de perfectionnement de personnes clés d'autres organismes du Portefeuille afin d'élargir leurs compétences et d'accroître l'efficacité du Ministère. Le programme de soutien personnalisé et de mentorat, mis sur pied l'an

dernier, a continué de créer et d'améliorer les relations de travail et les occasions d'apprentissage à tous les niveaux. Un calendrier d'apprentissage a été mis en oeuvre et des séances de formation ont été organisées au sujet de l'élaboration des politiques ainsi que de la diversité, du harcèlement et de l'équilibre de la vie au travail.

Un champion des Valeurs et de l'Éthique a été nommé. Plutôt que d'établir un programme de valeurs et d'éthique, le Ministère a préféré intégrer ces deux éléments dans tous les programmes existants. Ainsi, dans l'appréciation du rendement, un volet valeurs et éthique a été ajouté au processus normal d'examen.

Une séance d'information intitulée « Travailler au sein d'un effectif diversifié » a été organisée pour tous les employés en février 2003. Elle portait sur la création et le maintien d'un milieu de travail favorable à l'intégration et où chacun comprend, estime et respecte les différences de l'autre.

Au cours de l'année, un champion des Langues officielles a été nommé et un groupe consultatif a été mis en place pour favoriser l'utilisation des deux langues officielles au Ministère.

Au 31 mars 2003, le Ministère avait dépassé les objectifs d'embauche établis pour les femmes, les Autochtones et les personnes handicapées; il s'efforce toujours de recruter un plus grand nombre de personnes appartenant à des minorités visibles. Tout au long de l'année, il a insisté sur l'importance d'embaucher des étudiants membres de groupes désignés.

Gouvernement en direct : La phase 2 du Portail de la sécurité publique (http://safecanada.ca) a été achevée en novembre 2002, alors que le Portail était officiellement inauguré par le solliciteur général dans une classe de 4^{e} année. Le site contient maintenant de l'information sur la sécurité provenant de vingt-cinq ministères et organismes fédéraux et adaptée à plusieurs groupes-clients clés, notamment les enfants, et met en vedette la mascotte « Simon le castor représentant la sécurité au Canada ». Depuis qu'il a été lancé pour renseigner la population sur les mesures de lutte contre le terrorisme, la sécurité à l'école et la violence familiale, le site a fait l'objet d'une attention considérable : le nombre de demandes d'accès a augmenté de 86 %. Au cours de l'exercice 2002-2003, le site a été consulté environ 652 000 fois.

Les réactions des clients continuent d'occuper une place prioritaire. Cinq mises à l'essai auprès de groupes cibles et deux sondages en ligne ont été menés en 2002-2003 afin de s'assurer que le site répond bien aux besoins des Canadiens et de combler les lacunes. Le Portail de la sécurité publique a été mis en évidence, en tant que site exemplaire de GED, dans un rapport d'étape présenté au Parlement en juin 2003.

La phase 3 du projet est actuellement en voie d'élaboration. Elle portera sur l'établissement de partenariats provinciaux-territoriaux-municipaux et sur l'expansion du contenu du site. Cette phase, qui a été retardée à cause d'un manque de fonds en 2001-2002, comportera également la mise en oeuvre du Plan de communications sur le

marketing du portail, en collaboration avec Communications Canada et divers autres partenaires. (Voir http://www.sgc.gc.ca/about/gol_vision_f.asp pour consulter le rapport public de SGC GED de 2001-2002.)

Modernisation de la fonction de contrôleur: Un plan d'action a été élaboré afin de faire progresser la modernisation de la fonction de contrôleur au Ministère et s'assurer que tous les niveaux de gestion continuent d'appuyer l'initiative. Par des méthodes de gestion relatives au cheminement professionnel, à la formation et au rendement, le Ministère continuera d'appuyer la modernisation de la gestion et de la fonction de contrôleur. La haute direction continuera à renforcer l'engagement pris à l'endroit du personnel en lui offrant un milieu de travail dynamique (communications, bien-être, appui). Au moyen de sondages menés auprès des employés et de discussions informelles, il va suivre de près tout ce qui touche la stabilité de l'effectif et continuera de se pencher sur les problèmes ainsi soulevés.

Dans le cadre de l'intégration des processus de planification, le Ministère continue de suivre de près les initiatives stratégiques par le truchement de comités de gestion conçus pour examiner les propositions de contribution et approuver les plans d'examen et d'évaluations à long terme.

Un poste de contrôleur a été établi dont le titulaire sera chargé de surveiller la production d'informations sur le rendement ainsi qu'une politique de gestion du risque et des systèmes de contrôle de gestion. Ce poste sera doté en 2003.

Information du public : Le site Internet du Ministère ainsi que le Portail de la sécurité publique représentent une façon rentable de diffuser de l'information sur un grand nombre de questions de justice pénale. En outre, en 2002-2003, le Ministère a mené diverses activités d'information du public, par exemple il a organisé deux forums de renforcement des capacités autochtones et une série d'entretiens sur divers sujets du domaine de la justice pénale auxquels pouvaient assister le public, et a publié le document *Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.

Partie IV : Rapports consolidés

Stratégie de développement durable

Voici quelles ont été les réalisations du Ministère en matière de développement durable durant la période qui s'est terminée le 31 mars 2003.

Buts	Objectifs	Principaux progrès réalisés jusqu'à maintenant
1. Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue.		
Collaborer avec les provinces et les Premières nations pour élaborer une méthode de normalisation nationale et régionale afin d'aider les services de police des Premières nations à offrir des services uniformes dans leurs collectivités.	En collaboration avec l'Association des chefs de police des Premières nations (ACPPN), colliger un compendium des éléments obligatoires et facultatifs à inclure dans les ententes conclues en vertu de la PPPN :	
	-Examen préliminaire à terminer avant l'assemblée générale annuelle de l'ACPPN (2001)	• Terminé en avril 2001 • Sommet national des Autochtones sur les services de police (novembre 2001)
	-Rapport initial sur les politiques et les procédures liées à l'exercice des pouvoirs	• Terminé en décembre 2001
	-Rédaction de clauses financières générales	• Les clauses dont le libellé est achevé sont ajoutées aux accords au renouvellement de ceux-ci.
	-Établissement d'un forum pour discuter de la question des normes avec l'ACPPN et les provinces	• Réunions de groupes de travail mixtes tenues en janvier 2002 et en avril 2002 • Présentation à l'assemblée générale en mai 2002

Constituer une base de données et concevoir un cadre de recherche permettant d'étudier les éléments constitutifs d'une police efficace au sein des Premières nations.	Étude de documents pertinents, publiés ou inédits. -Étude de documents	• Terminé en mars 2001
	-Publication du matériel	• Terminée en décembre 2001
	Concevoir un cadre de recherche destiné à établir une solide base de connaissances pour évaluer l'efficacité de la police des Premières nations -Élaboration de la méthodologie	• Terminée en mars 2001
	-Mise à l'essai des projets sur les méthodes (études de cas pour évaluer les mesures du rendement, de l'efficacité et de la satisfaction de la population)	• Terminée en mars 2002
	-Présentation du concept à l'assemblée générale annuelle de l'ACPPN	• Terminée en avril 2001
	Étudier la possibilité de créer un centre d'échange de renseignements pour faire connaître les pratiques exemplaires	• Terminé : centre d'échange de renseignements créé sur le Web en avril 2002
	-Repérer des pratiques exemplaires éventuelles en vue de les intégrer au site Web	• Terminé en mai 2002
	-Établir un lien entre le centre d'échange de renseignements et le portail de Solliciteur général Canada	• Terminé en avril 2002

	Concevoir et effectuer une étude quinquennale pour évaluer le niveau de satisfaction des collectivités des Premières nations du Québec à l'égard de leurs services de police -Projet pilote pour tester l'approche -Présenter le rapport sur le projet pilote au colloque -Lancer un projet majeur visant à étendre l'approche aux 32 services de police des Premières nations au Québec	• Terminé en mars 2001 • Terminé en mai 2001 • En cours : le projet se déroule comme prévu et devrait être terminé en 2005-2006.
Amorcer l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs de rendement afin de mesurer l'efficacité à long terme de la police des Premières nations.	Consultations avec les intervenants au sujet des moyens de mesurer le rendement et d'évaluer l'efficacité. -Présentation à l'ACPPN (AGA) -Présentation aux provinces -Déterminer les lacunes du matériel existant et les corriger	• Terminée en avril 2001 • Terminé en novembre 2001. • En cours : à la suite des consultations préliminaires, des forums fédéraux-Premières nations ont été créés et des forums fédéraux-provinciaux sont actuellement mis en place pour favoriser la collaboration à la mesure du rendement et à l'évaluation de l'efficacité.
Adopter une approche de collaboration horizontale pour examiner les aspects social et culturel du développement durable au cours des trois prochaines années.	Définir et illustrer les aspects social et culturel du développement durable et leur incidence sur les politiques relatives aux services de police des Premières nations.	• En cours : le Ministère étudie les possibilités, après la dissolution du Groupe de référence ministériel sur la politique autochtone, d'établir des mécanismes de collaboration interministériels plus efficaces.

Buts	Objectifs	Principaux progrès réalisés jusqu'à maintenant
2. Approfondir la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement.		
(Formation et sensibilisation) Encourager le personnel à prendre l'habitude de penser à l'environnement au bureau en l'informant sur les questions d'environnement et de développement durable.	Accroître la sensibilisation du personnel au développement durable au sein du Ministère	• Deux campagnes d'affichage sur le recyclage axé sur la réduction des déchets ont eu lieu en octobre 2002 et en janvier 2003.
	Instaurer un système pour déterminer le nombre de visites annuelles sur le site intranet des pratiques écologiques.	• Système en place. En 2002-2003, 198 demandes d'accès ont été reçues comparativement à 460 en 2001-2002. Cet objectif sera réévalué dans le cadre de la nouvelle stratégie, en raison de changements apportés au logiciel d'enregistrement des demandes d'accès.
	Concevoir et mener un sondage à l'intention des employés.	• Sondage reporté à l'exercice 2005-2006
	Offrir au moment opportun une formation utile sur le développement durable	• 80% des éléments du plan de formation ont été mis en œuvre.
(Déchets solides) Atténuer les répercussions négatives des décharges, de la consommation de ressources et des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la quantité de déchets solides produits par le Ministère qui aboutissent à la décharge.	Réduire la quantité annuelle de déchets qui aboutissent à la décharge. Procéder à une vérification de la gestion des déchets et mettre à jour les objectifs de réduction et de réacheminement des déchets chaque année selon les résultats des vérifications.	• Une vérification de la gestion des déchets de l'immeuble a révélé un taux de réacheminement de 79 %. Le Ministère réexaminera ses objectifs concernant la vérification de la gestion de déchets dans sa Stratégie de développement durable de 2003, étant donné qu'il faudra tenir compte de changements qui auront des répercussions sur le ramassage des déchets.

(Rendement énergétique de l'immeuble) Réduire la consommation de ressources et des émissions de gaz à effet de serre dans l'immeuble occupé par le Ministère.	Veiller à ce qu'au moins 50 % du matériel de bureau acheté chaque année soit à faible consommation d'énergie. Dans l'une des campagnes d'affichage, cibler les initiatives personnelles d'économie d'énergie au bureau.	• Le Ministère a dépassé l'objectif fixé (50 %) et a atteint un taux de 95 % en ce qui concerne l'achat de matériel à faible consommation d'énergie. • Étant donné les piètres résultats obtenus en 2002 en matière de gestion des déchets, il a été décidé que la campagne d'affichage porterait sur le recyclage.
(Énergie reliée aux transports) Réduire la pollution par les véhicules en diminuant l'utilisation de carburant à base de pétrole dans les véhicules utilisés par les employés du Ministère.	Demander aux chauffeurs d'acheter du carburant à base d'éthanol lorsque c'est possible. Au 31 mars 2004, avoir remplacé un des véhicules, après sa durée utile, par un véhicule à carburant de remplacement, conformément à la LCR.	• Terminé • Non encore atteint
(Approvisionnement) Réduire la consommation de ressources, la production de déchets et les émissions de gaz à effet de serre associées aux décharges en achetant des produits sans danger pour l'environnement.	D'ici au 31 mars 2003, faire en sorte qu'au moins 75 % du matériel de bureau acheté annuellement soit écologique	• 75 % du matériel de bureau acheté en 2002-2003 étaient des produits écologiques.

Continuer de tenir à jour le système ministériel de gestion du développement durable.	Mettre à jour le plan d'action de l'exercice 2002-2003	• Terminé
	Faire une vérification du système de gestion du développement durable suivant le cycle de trois ans de mise à jour de la SDD.	• La vérification de l'application et des procédés de la Stratégie de développement durable a été effectuée en mars 2003 et servira à modifier la Stratégie en 2003.

La coordonnatrice des questions environnementales au Ministère est Debi Cuerrier, directrice de l'Administration et de la Sécurité. Pour obtenir plus d'information, on peut lui téléphoner au 993-4348 ou lui envoyer un courriel à cuerrid@sgc.gc.ca. On peut également obtenir sur demande un rapport d'étape plus détaillé.

Partie V : Rendement financier

La présente partie donne un aperçu du rendement financier du Ministère durant l'exercice 2002-2003.

Lorsque vous prendrez connaissance des tableaux financiers, veuillez noter ceci :

1) Le terme « dépenses prévues » désigne les crédits originaux inscrits dans le *Budget principal des dépenses* de 2002-2003.
2) Le terme « autorisations totales » désigne la somme des dépenses prévues et de toute nouvelle autorisation, comme le *Budget supplémentaire des dépenses*.
3) Les dépenses réelles sont fondées sur les dépenses inscrites dans les *Comptes publics*.
4) À des fins comptables, les dépenses réelles et les dépenses autorisées totales au titre des régimes d'avantages sociaux ont été incluses dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et Soutien ministériel. Pour les besoins de la prévision des dépenses, les sommes ont été affectées selon le secteur d'activité.
5) Les totaux de certaines colonnes n'égalent pas la somme des éléments parce que les chiffres ont été arrondis.

Secteurs d'activité

Afin de réaliser son mandat et d'obtenir les résultats escomptés, le ministère du Solliciteur général a établi les quatre secteurs d'activité suivants :

- *Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques*
- *Programme des services de police des Premières nations*
- *Bureau de l'inspecteur général du SCRS*
- *Services exécutifs et Soutien ministériel*

Organigramme

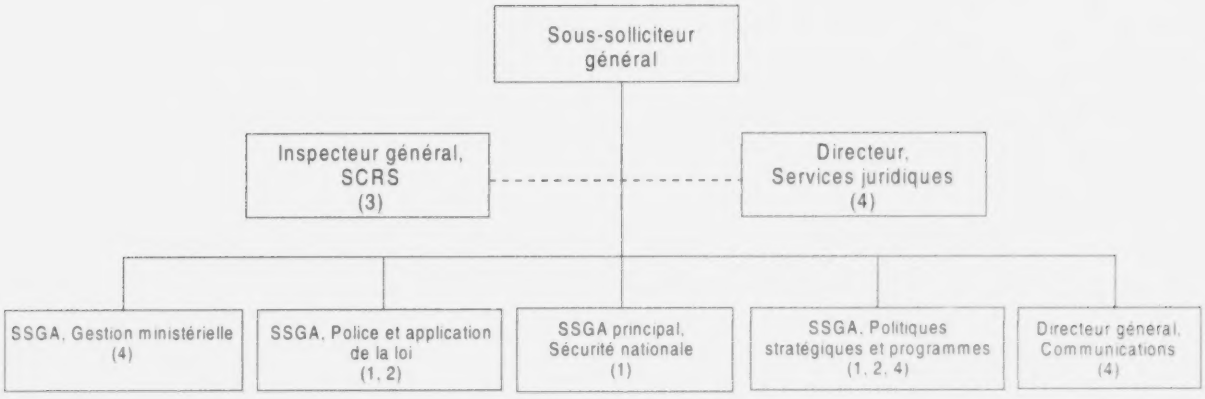

Secteurs d'activité	Dépenses réelles (en millions de dollars)	ETP
1. Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques	21,0	149
2. Programme des services de police des Premières nations	72,5	39
3. Bureau de l'inspecteur général du SCRS	0,7	9
4. Services exécutifs et Soutien ministériel	38,0	114
TOTAL	**132,2**	**311**

Tableau financier 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 2002-2003 – Partie II du *Budget des dépenses* **Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)**				
Crédit		**2002-2003**		
		Dépenses prévues	**Autorisations totales (1)**	**Dépenses réelles (2)**
	Programme			
1	Dépenses de fonctionnement	32,6	102,4	75,1
5	Subventions et contributions	73,9	54,9	52,8
(S)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	0,1	0,1	0,1
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,9	4,2	4,2
Total pour le Ministère		**110,5**	**161,6**	**132,2**

Nota :

1. Les autorisations totales comprennent le *Budget principal des dépenses*, le *Budget supplémentaire des dépenses* et toute autre autorisation.
2. Les coûts de 20 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet sont inclus dans les dépenses de fonctionnement.

Tableau financier 2

Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles

Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles par secteur d'activité (en millions de dollars)

Secteurs d'activité	ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Dépenses brutes totales	Moins recettes disponibles	Dépenses nettes totales
Conseils au solliciteur général	149	19,2	0,0	4,3	23,5	-	23,5
(autorisations totales)	*149*	*19,0*	*0,4*	*4,7*	*24,1*	-	*24,1*
(dépenses réelles)	**149**	**16,1**	**0,4**	**4,5**	**20,9**	-	**21,0**
Police des Premières nations	38	4,7	0,0	69,6	74,3	-	74,3
(autorisations totales)	39	*25,4*	*0,1*	*50,2*	*75,7*	-	*75,7*
(dépenses réelles)	**39**	**24,1**	**0,1**	**48,3**	**72,5**	-	**72,5**
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	9	1,0	0,0	0,0	1,0	-	1,0
(autorisations totales)	*9*	*0,8*	*0,0*	*0,0*	*0,8*	-	*0,8*
(dépenses réelles)	**9**	**0,7**	**0,0**	**0,0**	**0,7**	-	**0,7**
Services exécutifs et Soutien ministériel	108	11,7	0,0	0,0	11,7	-	11,7
(autorisations totales)	110	60,*9*	0,*1*	*0,0*	61,*0*	-	61,*0*
(dépenses réelles)	**114**	**37,9**	**0,1**	**0,0**	**40,0**	-	**38,0**
TOTAL (dépenses totales)	306	36,6	0,0	73,9	110,5	-	110,5
(autorisations totales)	306	*106,1*	0,*6*	*54,9*	*161,6*	-	*161,6*
(dépenses réelles)	**311**	**78,8**	**0,6**	**52,8**	**132,2**	-	**132,2**
Coût des services fournis par d'autres ministères							4,5
Coût net du Ministère							4,7
							4,6
							115,0
							166,3
							136,8

Nota :

Les dépenses de fonctionnement comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Les coûts de 20 millions de dollars liés à la sécurité du Sommet et les dépenses de 4,3 millions de dollars liées aux régimes d'avantages sociaux des employés sont inclus dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et Soutien ministériel.

La ventilation des dépenses de fonctionnement par secteur d'activité diffère de celle des *Comptes publics*, mais le total pour l'ensemble du Ministère est le même.

Tableau financier 3

Comparaison par exercice entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles

Comparaison par exercice entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles, par secteur d'activité (en millions de dollars)					
			2002-2003		
Secteurs d'activité	**Dépenses réelles 2000-2001**	**Dépenses réelles 2001-2002**	**Dépenses prévues**	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
Conseils au solliciteur général	11,2	20,1	23,5	24,1	21,0
Police des Premières nations	59,6	65,3	74,3	75,7	72,5
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	0,7	0,8	1,0	0,8	0,7
Services exécutifs et Soutien ministériel	12,8	60,8	11,7	61,0	38,0
TOTAL	**84,3**	**147,0**	**110,5**	**161,6**	**132,2**

Nota :

Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Les coûts de 20 millions de dollars liés à la sécurité du Sommet et les dépenses de 4,3 millions de dollars liées aux régimes d'avantages sociaux des employés sont inclus dans les dépenses du secteur d'activité Services exécutifs et Soutien ministériel.

En 2002-2003, la ventilation des dépenses de fonctionnement par secteur d'activité diffère de celle des *Comptes publics*, mais le total pour l'ensemble du Ministère est le même.

Tableau financier 4

Résultats stratégiques et secteurs d'activité – Dépenses prévues

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et Soutien ministériel	
(1) Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.					
S-SGAP, Sécurité nationale :	446,6				446,6
Direction nationale de la sécurité nationale :	3 390,4				3 390,4
IG-SCRS:			1 046,1		1 046,1
(2) Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.					
Police et application de la loi :	5 505,8				5 505,8
(3) Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique					
S-SGA, Politiques stratégiques et programmes :	432,5				432,5
Affaires correctionnelles :	3 917,7				3 917,7
(4) L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.					
Police autochtone :		71 905,5			71 905,2
Police et application de la loi :		2 371,0			2 371,0
(5) L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication rapide d'informations de meilleure qualité					
Intégration de l'information de la justice:	5 713,9				5 713,9
(6) La participation de tous les citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale.					
Opérations stratégiques :	4 105,1				4 105,1

(*suite à la page suivante*)

Tableau financier 4 (*suite*)

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	**Programme des services de police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur**	**Services exécutifs et Soutien ministériel**	
(7) Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère.					
Gestion ministérielle :				7 134,2	7 134,2
Communications :				1 554,4	1 554,4
Coordination et liaison :				1 079,0	1 079,0
Soutien à la direction :				1 938,5	1 938,5
TOTAL	**23 512,0**	**74 276,2**	**1 046,1**	**11 706,1**	**110 540,4**

Tableau financier 5

Résultats stratégiques et secteurs d'activité – Dépenses réelles

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et Soutien ministériel	
(1) Des initiatives destinées à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.					
S-SGAP, Sécurité nationale :	416,6				416,6
Direction nationale de la sécurité nationale :	2 575,2				2 575,2
IG-SCRS :			722,4		722,4
(2) Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle nationale et internationale.					
Police et application de la loi :	5 361,2				5 361,2
(3) Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique					
S-SGA, Politiques stratégiques et programmes :	403,7				403,7
Affaires correctionnelles :	3 948,9				3 948,9
(4) L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.					
Police des Autochtones :		71 007,4			71 007,4
Police et application de la loi :		1 501,0			1 501,0
(5) L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'information de meilleure qualité.					
Intégration de l'information de la justice:	4 238,1				4 238,1

(*suite à la page suivante*)

Tableau financier 5 (*suite*)

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité (en milliers de dollars)				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	**Programme des services de police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général**	**Services exécutifs et Soutien ministériel**	
(6) La participation de tous les citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques de justice pénale.					
Opérations stratégiques :	4 053,9				4 053,9
(7) Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère.					
Gestion ministérielle :				33 776,0	33 776,0
Communications :				1 217,7	1 217,7
Coordination et liaison :				753,8	753,8
Soutien à la direction :				2 203,4	2 203,4
TOTAL	**20 996,6**	**72 508,4**	**722,4**	**37 950,9**	**132 178,3**

Nota :
Les coûts de 20 millions de dollars liés à la sécurité du Sommet sont inclus dans les dépenses de la Gestion ministérielle.

Tableau financier 6

Paiements de transfert

Paiements de transfert par secteur d'activité (en millions de dollars)					
			2002-2003		
Secteurs d'activité	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
SUBVENTIONS					
Conseils au solliciteur général	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8
Total des subventions	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**	**1,8**
CONTRIBUTIONS					
Conseils au solliciteur général	1,2	2,4	2,6	2,9	2,7
Police des Premières nations	42,1	45,2	69,6	50,2	48,3
Total des contributions	**42,9**	**47,6**	**72,1**	**53,1**	**51,0**
Total des paiements de transfert	**44,7**	**49,4**	**73,9**	**54,9**	**52,8**

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Paiements de transfert pour le Programme des services de police des Premières nations :

Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux conseils de bandes indiennes et aux autorités compétentes représentant les Indiens dans les réserves, les collectivités indiennes sur les terres de la Couronne et les collectivités inuites pour l'application du Programme des services de police des Premières nations.

Objectif :

Contribuer à améliorer l'ordre social, la sécurité publique et la sécurité des individus dans les collectivités des Premières nations et les collectivités inuites grâce à l'application de la Politique sur la police des Premières nations.

Résultats escomptés :

- ✓ L'amélioration de l'exercice des pouvoirs et de la responsabilisation chez les services de police des Premières nations et les organes directeurs de cette police.
- ✓ La conclusion d'accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations.
- ✓ Des approches novatrices orientant les stratégies policières des Premières nations dans les domaines de la prévention du crime, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes.

Étapes clés :

Le Ministère a commencé à établir des systèmes appropriés pour surveiller l'exécution du Programme des services de police des Premières nations. Il a, entre autres, élaboré des normes nationales et régionales pour aider les services de police des Premières nations à fournir un niveau de service uniforme dans leurs collectivités, il a établi une liste détaillée d'indicateurs de rendement qui pourront être utilisés pour mesurer l'efficacité de la police des Premières nations à long terme et il a entrepris la création d'un « Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats ».

En outre, le Ministère continuera de se servir de ses fonctions internes de vérification et d'évaluation pour surveiller régulièrement l'exécution du Programme.

Pour plus de précisions, prière de consulter les pages 27-30.

Tableau financier 7

Besoins en ressources par organisation et par secteur d'activité

Comparaison entre les dépenses prévues et les autorisations totales pour 2002-2003 et les dépenses réelles, par organisation et par secteur d'activité (en millions de dollars)

		Secteurs d'activité				
Organisation		**Conseils au solliciteur général**	**Police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et Soutien ministériel**	**TOTAL**
S-SGAP	(prévues)	0,4				0,4
Sécurité nationale	*(autorisées)*	*0,4*				*0,4*
	(réelles)	**0,4**				**0,4**
Sécurité nationale		3,4				3,4
		3,7				*3,7*
		2,6				**2,6**
Police et application de la loi		5,6				5,6
		5,8				*5,8*
		5,4				**5,4**
S-SGA Politiques stratégiques et programmes		0,4				0,4
		0,4				*0,4*
		0,4				**0,4**
Affaires correctionnelles		3,9				3,9
		4,0				*4,0*
		3,9				**3,9**
Police des Autochtones			74,3			74,3
			75,7			*75,7*
			72,5			**72,5**
Intégration de l'information de la justice		5,7				5,7
		5,7				*5,7*
		4,2				**4,2**
Opérations stratégiques		4,1				4,1
		4,1				*4,1*
		4,1				**4,1**

(*Suite à la page suivante*)

Tableau financier 7 (*suite*)

Secteurs d'activité						
Organisation		**Conseils au solliciteur général**	**Police des Premières nations**	**Bureau de l'inspecteur général du SCRS**	**Services exécutifs et Soutien ministériel**	**TOTAL**
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	(prévues)			1,0		1,0
	(autorisées)			*0,8*		*0,8*
	(réelles)			**0,7**		**0,7**
Sous-solliciteur général/ Soutien à la direction					1,9	1,9
					2,4	*2,4*
					2,2	**2,2**
Gestion ministérielle					7,1	7,1
					56,3	*56,3*
					33,8	**33,8**
Coordination et liaison					1,1	1,1
					0,8	*0,8*
					0,8	**0,8**
Communications					1,6	1,6
					1,5	*1,5*
					1,2	**1,2**
TOTAL		23,5	74,3	1,0	11,7	110,5
		24,1	*75,7*	*0,8*	*61,0*	*161,6*
		21,0	**72,5**	**0,7**	**38,0**	**132,0**
% du TOTAL		**15,9**	**54,9**	**0,5**	**28,7**	**100**

Nota :
Les ressources comprennent les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et les indemnités du ministre.

Dans le présent rapport, les régimes d'avantages sociaux des employés de 4 millions de dollars au titre des dépenses prévues et de 4,3 millions de dollars au titre des dépenses réelles et des dépenses autorisées sont inclus dans les dépenses de la Gestion ministérielle. Dans le *Rapport sur les plans et les priorités*, ces sommes ont été affectées par secteur d'activité.

Les coûts de 20 millions de dollars liés à la sécurité lors du Sommet sont inclus dans les dépenses de la Gestion ministérielle.

Tableau financier 8

Passif éventuel

Passif éventuel (en millions de dollars)	Montant du passif éventuel		
	31 mars 2001	31 mars 2002	À jour le 31 mars 2003
Réclamations et causes en instance ou imminentes			
Contentieux	1,1	-	-
Total	**1,1**	-	-

Partie VI : Renseignements complémentaires

Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Nicole Jauvin	Sous-solliciteur général	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Sous-solliciteur général adjoint principal, Sécurité nationale	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Sous-solliciteur général adjoint, Politiques stratégiques et Programmes	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Patricia Hassard	Sous-solliciteur général adjoint, Police et Application de la loi	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Mary Chaput	Sous-solliciteur général adjoint, Gestion ministérielle	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	Directrice générale par intérim, Police et Application de la loi	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Directeur général, Sécurité nationale	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Mary Campbell	Directrice générale par intérim, Affaires correctionnelles	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Eva Plunkett	Directrice générale, Opérations stratégiques	(613) 949-0675	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspecteur général du SCRS	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Directeur général, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Directeur exécutif, Secrétariat de l'intégration de l'information de la justicet	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Janis Gardiner	Directrice générale par intérim, Soutien ministériel, gestion et technologie de l'information	(613) 991-6675	(613) 990-9077
Elizabeth Van Allen	Directrice, Coordination et Liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Services juridiques	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Adresse du Ministère : 340, av. Laurier ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
Site Web du Ministère : http://www.sgc.gc.ca			

Bibliothèque et Centre de référence : (613) 991-2787	
SITES WEB DES ORGANISMES DU PORTEFEUILLE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Ministère du Solliciteur général du Canada (SGC)	http://www.sgc.gc.ca
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	http://www.rcmp-grc.gc.ca
Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS	http://www.csis-scrs.gc.ca
Service correctionnel du Canada (SCC)	http://www.csc-scc.gc.ca
Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)	http://www.npb-cnlc.gc.ca
Commission des plaintes du public contre la GRC	http://www.cpc-cpp.gc.ca
Comité externe d'examen de la GRC	http://www.erc-cee.gc.ca
Bureau de l'enquêteur correctionnel	http://www.oci-bec.gc.ca
Centre canadien des armes à feu	http://www.cfc-ccaf.gc.ca

Lois administrées par le ministère du Solliciteur général

Le solliciteur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	L.R.C., 1985, c. C-23, telle que modifiée
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	L.C., 1992, c. 20, telle que modifiée
Loi sur le casier judiciaire	L.R.C., c. C-47, telle que modifiée
Loi sur le ministère du Solliciteur général	L.R.C., c. S-13, telle que modifiée
Loi sur l'identification par les empreintes génétiques	L.C., 1998, c. 37, telle que modifiée
Loi sur les prisons et les maisons de correction	L.R.C., 1985, c. P-20, telle que modifiée
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C., 1985, c. R-10
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	L.C., 1970, c. R-10
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C., 1985, c. R-11, telle que modifiée
Loi sur le transfèrement des délinquants	L.R.C., 1985, c. T-15, telle que modifiée
Loi sur le programme de protection des témoins	L.C., 1996, c. 15

Le solliciteur général partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la médaille canadienne du maintien de la paix (par. 7(2))	L.C. 1997, c. 31
Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)	L.C., 2001, c. 41, Partie 6
Loi sur la citoyenneté (art. 19.3)	L.R.C., 1985, c. C-29, telle que modifiée
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (par. 55(2), art. 57)	L.C., 1996, c. 19
Code criminel (art. 83.05, 83.07, 83.09, 83.31, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 748, 748.1, 749)	L.R.C., 1985, c. C-46, telle que modifiée
Loi sur l'équité en matière d'emploi (par. 41(6))	L.C. 1995, c. 44
Loi sur l'accise (art.66)	L.R.C., 1985, c. E-14, telle que modifiée
Loi sur l'extradition (art. 66, 77, 78, 79)	L.C. 1999, c.18
Loi sur les armes à feu (art. 82, 93)	L.C., 1995, c. 39
Loi sur l'immigration et la protection de réfugiés (art. 77, 78, 82)	L.C. 2001, c. 27
Loi sur la défense nationale (par. 273.6(2) et (3))	L.R.C., 1985 c. N-5, telle que modifiée
Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (art. 4, 10, 14, 25, 36, 37, 39, 44, 45, 47, 48)	L.C. 1999, c. 34
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) (art. 60.1)	L.C. 2000, c. 17 telle que modifiée
Loi sur les infractions en matière de sécurité (art. 6)	L.R., c. S-7
Loi sur la statistique (art. 29)	L.R.C., 1985 c. S-19, telle que modifiée

Index

A

accès légal, 16, 19
accords tripartites en matière de police, 32, 62
antiterrorisme, 18
approche correctionnelle judicieuse, 25
Autochtones, 4, 11, 27, 33, 42, 44, 59

B

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 4, 6, 67
Bureau de l'inspecteur général, 55, 56

C

Cadre de remboursement des coûts relatifs à la sécurité des sommets, 23
CCAF, 4, 5
Centre canadien des armes à feu, 1, 2, 4, 5, 67
CICAD, 23
CNLC, 4, 5, 67
Comité externe d'examen de la GRC, 4, 5, 67
Commission des plaintes du public contre la GRC, 4, 6, 67
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1, 4, 5, 26, 35, 38, 67
crime organisé, 1, 10, 21, 22, 24, 56, 59
criminalité organisée/transnationale, 10
criminalité transnationale, 23

D

Déclaration sur la frontière intelligente, 19, 21

E

Exercice TOPOFF 2, 19

F

Forum de la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis, 21, 22, 37

G

GED, 36, 42, 43
Gendarmerie royale du Canada, 1, 4, 67, 68
Gestion des ressources humaines, 41
Gouvernement en direct, 35, 36, 41, 42
GRC, 4, 5, 6, 17, 21, 22, 23, 24, 26, 30, 32, 35, 37, 38, 67

I

immigration, 10
Information du public, 43
Initiative, 34
Initiative anticontrebande, 1, 24
Initiative de lutte contre le crime organisé, 22, 23
Initiative du secteur bénévole, 27
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, 1, 22, 24
Inspecteur général du SCRS, 20
intégration de l'information de la justice, 8

J

justice réparatrice, 25, 26

L

l'approche correctionnelle judicieuse, 26
l'Initiative anticontrebande, 22
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 28, 68
lutte contre le terrorisme, 12, 16, 18, 19, 23, 42

M

Modernisation de la fonction de contrôleur, 41, 43
mondialisation, 1, 10

P

participation des citoyens, 12, 39
Plan national de lutte contre le terrorisme, 16, 18
Politique sur la police des Premières nations, 2, 8, 9, 29, 30, 32, 62
Portail de la sécurité publique, 2, 41, 42, 43
portefeuille du Solliciteur général, 1, 4, 9
PPPN, 2, 29, 30, 44
Programme de préparation opérationnelle, 16
protection, 8
protection des infrastructures essentielles, 17, 19

R

Réseau canadien d'information pour la sécurité publique, 2, 34

S

SCC, 4, 5, 6, 67
SCRS, 2, 4, 5, 18, 19, 20, 55, 56, 59, 67
secteur bénévole, 26, 39, 40, 57, 60
sécurité, 10
sécurité publique, 1, 2, 4, 8, 10, 11, 12, 16, 21, 22, 23, 25, 29, 32, 34, 36, 38, 39, 40, 56, 59, 62
sécurité publique et lutte contre le terrorisme, 23
sensibilisation du public, 9
Service canadien du renseignement de sécurité, 1, 4, 5, 17, 21
Service correctionnel du Canada, 1, 4, 5, 38, 67
Stratégie canadienne antidrogue, 22, 24
Stratégie de contrôle du tabac, 22
Stratégie de développement durable, 44, 48, 50

T

technologie, 1, 10, 11, 17, 18, 19, 36, 37
terrorisme, 1, 10, 16, 17, 18